CVFE

RAPPORT ANNUEL



COLLECTIF CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES ET L'EXCLUSION

2024

TABLE DES MATIERES

Introduction 4

2024 en chiffres 6

Les incontournables 2024 7

Le CVFE, ses valeurs et ses missions 8

Le CVFE, son mode de gouvernance 9

Le CVFE, sa représentation politique et ses relations externes 10

Les départements 12

- Accueil & Hébergement 12
- Le Traversier 24
- SOFFT 28
- Education Permanente 35

Les dynamiques et projets transversaux 47

- Les 3 temps forts de présence du CVFE dans l'espace public 47
- Le projet "COLLECTIVE" 48
- Le projet "UN AIR DE FAMILLE" 50

Le pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales 51

Les services transversaux 52

Glossaire des associations, institutions, personnes citées dans ce rapport annuel 56

Remerciements 60

Soutiens 61

INTRODUCTION

Une année de réalisations marquantes

En 2024, le CVFE a renforcé son engagement pour les droits des femmes, la lutte contre les violences conjugales et pour l'inclusion sociale. L'année a été marquée par des réalisations importantes telles que l'ouverture d'un centre de documentation féministe, la création et l'installation d'une stèle en mémoire des victimes de féminicide, l'ouverture d'une nouvelle maison d'hébergement, un plaidoyer pour une politique intégrée de protection et d'accompagnement des femmes et des enfants victimes de violences conjugales, fondée sur une approche globale.

Notre plan stratégique transversal 2023-2028 constitue un levier puissant pour ancrer notre action dans une logique de changement social durable. Il repose sur une redéfinition claire de notre mission, sur une approche des discriminations croisées et sur une vision émancipatrice de l'accompagnement. En renforçant nos partenariats et nos dynamiques internes, nous voulons offrir aux femmes un espace pour reprendre pouvoir sur leur vie et agir sur les causes structurelles des violences.

Grâce au soutien constant de la Ville de Liège et de la Wallonie, nous avons pu étendre nos capacités d'accueil, améliorer nos infrastructures et développer de nouveaux projets de prévention auprès des jeunes, des familles et des communautés.

Le travail transversal entre nos équipes continue de faire la force de notre action collective.

Ce rapport annuel met en lumière l'ensemble des projets réalisés en 2024, les défis rencontrés mais aussi les perspectives qui guideront les actions du CVFE dans ce tournant politique majeur que connaît notre pays.

Un contexte politique préoccupant pour les femmes !

La lettre ouverte publiée en avril 2025 par Céline Nieuwenhuys, Secrétaire générale de la Fédération des Services Sociaux fait particulièrement écho aux réalités rencontrées au CVFE.

Parmi les nombreux sujets d'inquiétude que suscite la politique gouvernementale, il y a, selon Céline Nieuwenhuys, la place des femmes : « C'est l'impensé majeur de cet accord de gouvernement. Soit cela a été pensé, et c'est très inquiétant. Soit cela n'a pas été pensé, et c'est très inquiétant aussi »

Les mesures socio-économiques annoncées et engrangées par les différents gouvernements, tant au niveau fédéral qu'au niveau régional et communautaire, en particulier la limitation des droits au chômage, la flexibilisation du marché du travail, les restrictions dans l'accès à la pension… vont augmenter la précarité des femmes et leur potentielle dépendance à leur conjoint ou famille. Ces politiques ne prennent pas en compte les parcours particuliers, les traumatismes liés aux violences.

Les femmes que nous accompagnons et soutenons au CVFE se situent pour beaucoup à l'intersection de plusieurs discriminations qui sont autant d'obstacles à faire valoir leurs droits. Elles vivent des discriminations croisées qui rendent leurs situations singulières et souvent non anticipées par les services publics, c'est la raison pour laquelle elles se tournent vers le CVFE.

Ces conditions nous semblent être un terreau fertile à l'aggravation des violences envers les femmes et les enfants. Ce cadre sociétal peu prompt à l'émancipation nous questionne sur la manière de faire notre travail au mieux. En effet, comment réaliser le meilleur accompagnement possible si, une fois sorties de nos murs, les femmes n'ont comme perspective que la précarité.

Le projet du CVFE qui vise l'empowerment[1] des femmes est dès lors mis à mal par ces différentes mesures.

Le CVFE a toujours eu à cœur de lutter pour un cadre sociétal égalitaire qui nous semble une condition sine qua non dans la lutte contre les violences. Notre travail consiste donc également à maintenir un regard critique et alerter chaque fois que l'égalité hommes/femmes risque de reculer.

Dans ce contexte, il est urgent de repenser les leviers pour lutter contre les violences à tous les niveaux. Nous poursuivrons notre mobilisation, notre travail de terrain, notre sensibilisation, mais aussi notre interpellation politique, avec la conviction que des politiques ambitieuses, pérennes et cohérentes en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et de soutien aux associations sont encore à construire.

Bonne lecture,

Agnès Lejeune, Présidente du CA

Antoinette Corongiu, Directrice générale

[1] Processus par lequel l'individu ou le groupe accède à la capacité de prendre des décisions. Cela comprend la capacité de décider, d'avoir de l'autorité, de résoudre les problèmes et de développer une certaine créativité qui rend apte à accomplir des choses.

2024 EN CHIFFRES

49 FEMMES HÉBERGÉES

65 ENFANTS HÉBERGÉ·E·S

738 PERSONNES REÇUES EN AMBULATOIRE

18 ENFANTS ACCUEILLI·E·S AU TRAVERSIER

4509 4 HEURES DE FORMATION DONNÉES À SOFFT

136 PARTICIPANTES AUX FORMATIONS DE SOFFT

9 TEXTES PUBLIÉS EN EDUCATION PERMANENTE

600 HEURES D'ACTIVITÉS RÉCURRENTES EN ÉDUCATION PERMANENTE

1250 PARTICIPANT·E·S AUX ACTIVITÉS D'ÉDUCATION PERMANENTE

LES INCONTOURNABLES 2024

Ouverture du centre de documentation féministe

Le centre de documentation féministe a ouvert ses portes le 22 janvier 2024. Il se vit comme un espace de rencontres, d'échanges, de débats mais aussi d'animations. Il propose un large ensemble d'ouvrages et de supports ciblés sur les violences sexistes et sexuelles (VC, VIF, VPC, (cyber)harcèlement, ...).



Inauguration d'une stèle en mémoire des victimes de féminicide

A partir du projet « Quartier libre », ce projet a été mené avec un groupe de femmes participantes aux activités du CVFE, accompagnées de l'artiste Lissa Gasparotto et la graphiste Louise Zilles. Ensemble, elles ont réalisé une œuvre poétique et militante qui évoque autant la douleur et la colère que la résilience, la sororité et la vie. La stèle est installée dans l'espace public sur l'Esplanade Saint-Léonard.



© Marjorie Goffart Aulakh



Une nouvelle maison d'hébergement pour lutter contre les violences conjugales

En avril 2024, le Refuge bis a ouvert ses portes et a accueilli des femmes et des enfants victimes de violences conjugales dans un nouvel environnement sécurisant. Le soutien de la Ville de Liège a été plus que précieux dans la concrétisation de ce projet.

Plaidoyer pour une politique intégrée d'accompagnement et de protection des victimes adultes et enfants de violences conjugales et intrafamiliales

Les trois associations féministes et pionnières en matière d'accueil et d'accompagnement des femmes et des enfants victimes de violences conjugales (Solidarité Femmes, le CPVCF et le CVFE) ont élaboré ce plaidoyer qui a été présenté le 25 novembre lors d'une table ronde rassemblant les acteurs de la société civile et des représentants politiques.



LE CVFE, SES VALEURS ET SES MISSIONS

Le CVFE, association féministe actrice de transformation sociale, a l'ambition de contribuer à la construction d'une société égalitaire et solidaire.

Une société préservée du sexisme et de ses conséquences sur les femmes et les minorités de genre mais aussi, plus largement, des violences et discriminations liées aux autres systèmes d'oppression et d'exclusion.

Elle accompagne les femmes et les victimes du sexisme en général – en particulier celles de violences conjugales et intrafamiliales – quels que soient leur parcours et leurs convictions.

Elle vise leur émancipation individuelle et collective, et favorise leur pouvoir d'agir. Elle combat la société patriarcale dont elle dénonce les mécanismes pour défendre l'égalité entre toutes et tous.

L'association met en œuvre des services et des actions qui consistent notamment à :

- Offrir la sécurité aux femmes et aux enfants victimes de violences conjugales, en organisant un accueil et un hébergement, un accompagnement spécialisé et des services diversifiés. Parmi eux : écoute, guidance psycho-sociale, soutien pour faire valoir et mettre en œuvre leurs droits juridiques et sociaux, accès à un logement, sensibilisation des bénéficiaires et du réseau externe à une analyse sociétale et genrée des violences faites aux femmes ;
- Proposer une démarche inclusive d'accueil de la petite enfance pour prévenir la répétition des violences conjugales, dans le cadre de l'organisation d'une crèche qui assure également le soutien à la parentalité ;
- Organiser des formations pour les femmes à la recherche d'un emploi et les soutenir dans leur orientation et leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, en leur permettant d'être valorisées et de développer leurs compétences et leur autonomie ;
- Mener des actions d'éducation permanente, de formation et de sensibilisation pour tous les publics intéressés par son but social. L'association organise notamment des projets en non-mixité pour les femmes, en particulier les femmes précarisées, dans l'optique de construire avec elles leur émancipation et de renforcer leur citoyenneté ;
- Produire des analyses critiques et des recherches, mettre à disposition un centre de documentation ainsi que des créations culturelles de tout type permettant à l'association de diffuser ses points de vue auprès du grand public ;
- Organiser ou participer à toute réflexion, colloque, séminaire, à toute recherche, toute publication relative totalement ou partiellement son objet social et ses activités.

Le CVFE s'inscrit dans toute démarche visant l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Le CVFE renforce ses actions par des partenariats de coopération, notamment au sein du Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales pour améliorer la sécurité de tous les membres du groupe familial exposés aux violences.

Le Pôle assure notamment l'écoute téléphonique gratuite des personnes et la formation des professionnel·le·s concerné·e·s par la violence conjugale.

Fort de ses pratiques, le CVFE interpelle et informe le monde politique et les institutions à propos des violences conjugales via différentes plateformes.

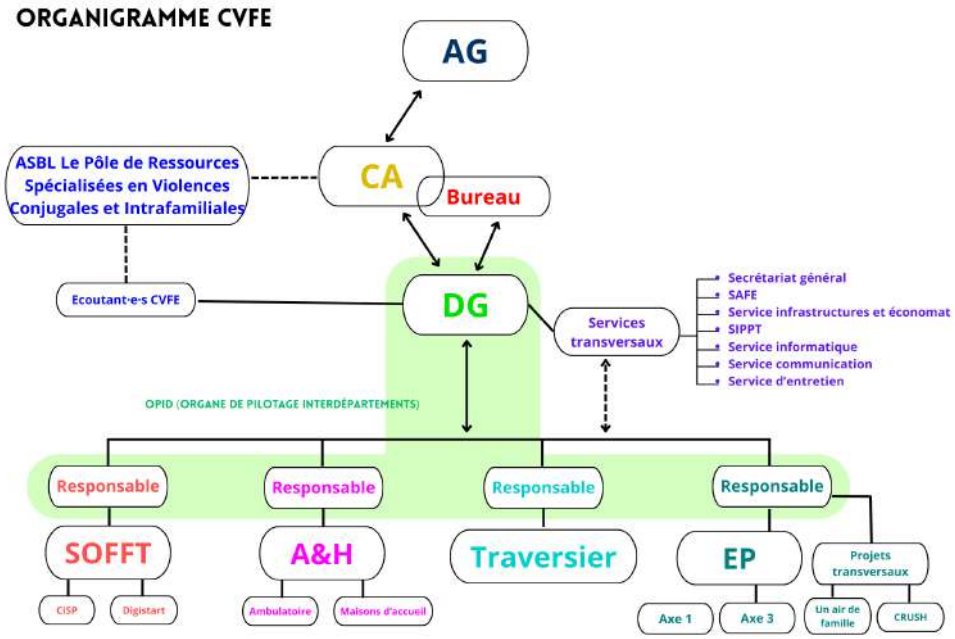
LE CVFE, SON MODE DE GOUVERNANCE

Le CVFE est constitué de 4 départements et de services transversaux.

Il est dirigé par une direction générale qui forme, avec les responsables des départements, un organe de pilotage inter-départements (OPID). Cet OPID a pour missions d'être garant des valeurs et de faire vivre les missions du CVFE, d'en favoriser la transversalité, la cohérence et la cohésion, d'assurer des processus (de travail, de concertation, ...) en vue de permettre l'enrichissement des pratiques, des compétences et des personnes.

Le CVFE est géré par un Conseil d'administration, responsable devant l'Assemblé générale composée de membres effectifs et adhérents de l'association.

L'organigramme a été enrichi d'une nouvelle organisation des services transversaux.



LE CVFE, SA REPRESENTATION POLITIQUE ET SES RELATIONS EXTERNES

La présence du CVFE au sein de différents lieux stratégiques de réflexion et de définition de recommandations politiques est un enjeu important pour l'association. Cette représentation nécessite une coordination interne entre les différentes personnes porteuses de mandats.

La représentation politique du CVFE dans les différentes plateformes associatives et organisées par les pouvoirs publics a fait l'objet d'une mise à jour en 2024.

Les relations avec les fédérations sectorielles

Le CVFE, pour remplir l'ensemble de ses missions, dispose de plusieurs agréments. Il est ainsi affilié à différentes fédérations :

- La FESEFA pour l'agrément EP
- ALEAP pour l'agrément CISP et Digistart
- L'AMA pour l'agrément maisons d'accueil
- La FILE pour l'agrément ONE-Crèche

La FESEFA

Cette fédération est à la fois la fédération des employeurs de la formation et l'insertion socioprofessionnelle au niveau de la FWB ainsi que de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère ET la fédération représentative du secteur de l'Education Permanente.

Les organes de décision de la FESEFA sont organisés selon des règles statutaires. L'Assemblée générale est composée de toutes les associations membres tandis que Conseil d'administration est composé de deux chambres :

- La chambre de l'éducation permanente du CA est constituée sur la base d'une répartition des différentes familles idéologiques.
- La chambre de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle ainsi que de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère est composée de 3 administrateurs·trice·s issu·e·s d'associations opérant principalement à Bruxelles et 9 administrateurs·trice·s issu·e·s d'associations opérant principalement en Wallonie.

Le CVFE n'est pas membre du CA de la fédération.

En 2024, la FESEFA a organisé deux assemblées générales, dont une avait pour objet la mise en conformité des statuts vis-à-vis du Code des Sociétés et des Associations.

En dehors de ces réunions, la FESEFA n'a pas réuni ses membres en 2024 autour d'enjeux politiques ou sectoriels et n'a pas publié de réactions suite à la déclaration de politique communautaire. Elle a néanmoins publié, en décembre, une carte blanche concernant la difficulté des associations bruxelloises confrontées à un gouvernement en affaires courantes.

En tant qu'association poly-subventionnée, le CVFE peut avoir des difficultés à faire entendre certains enjeux au sein de la FESEFA. Le département éducation permanente, via sa responsable, s'impliquera davantage dans les dispositifs de consultation qui seront proposés par cette fédération en 2025.

ALEAP

Cette Fédération représente également le secteur de l'insertion socio-professionnelle, mais au niveau de la Région wallonne. Elle travaille en lien avec la Fesefa.

Le CVFE participe activement aux travaux de la fédération ALEAP à travers la responsable de SOFFT. Il y a eu 7 AG sur l'année dont 1 thématique rassemblant près de 100 participant·e·s et au cours de laquelle SOFFT a animé un atelier.

Les travaux de 2024 ont porté sur l'anticipation des élections pour les 6 premiers mois de l'année (mémorandum, suivi des appels à projets financés par le Plan de relance wallon, mise en œuvre du décret Digistart, ...). Depuis la mise en place de la nouvelle majorité et les coupes budgétaires annoncées et/ou d'ores et déjà actées, les efforts d'ALEAP se concentrent sur la défense du secteur. Pendant des mois, ALEAP, les autres fédérations et l'Interfédé ont œuvré pour ouvrir le dialogue avec le Cabinet du Ministre Jeholet, avec très peu de succès. Un premier communiqué de presse a été publié le 17 décembre 2024 pour dénoncer la situation. Ce n'est qu'un premier pas vers une longue liste d'actions qui se mettront sans doute en place en 2025.

L'AMA

La responsable du département Accueil & Hébergement, qui est administratrice au sein de l'AMA, a poursuivi le travail entamé sur la réforme du décret lors de rencontres entre les fédérations sectorielles, le Cabinet et l'Administration. Alors que l'AMA -à laquelle le CVFE est affilié- et l'ARCA se sont mobilisées pour pouvoir respecter les délais impartis, les arrêtés d'exécution de ce nouveau décret ne sont pas passés en troisième lecture, à l'approche de la création d'un nouveau gouvernement.

L'arrivée de la nouvelle coalition a rapidement fait craindre au secteur des retombées négatives, tant pour le financement des associations que pour la qualité de l'accompagnement du public qui les concerne. L'AMA et l'ARCA se sont rapidement mobilisées pour aller à la rencontre du nouveau Ministre des Solidarités et de l'Economie sociale pour la Wallonie, Yves Coppieters.

De ces premiers échanges avec le Cabinet en octobre 2024, il est ressorti que les fédérations étaient attendues dans la réflexion sur la réduction budgétaire d'une part, et sur la production d'indicateurs chiffrés permettant d'orienter celle-ci, d'autre part. L'AMA et l'ARCA se sont alignées sur des enjeux communs : le besoin de pérenniser et d'augmenter les moyens comme cela était prévu avec la réforme du décret ; la professionnalisation du secteur, notamment en matière de violences conjugales. Elles demandent à être associées aux groupes de travail prévus concernant la construction du plan de lutte contre la pauvreté.

La FILE

La crèche du CVFE, le Traversier, est membre de la FILE qui fédère des pouvoirs organisateurs dans le domaine de l'accueil, de la protection et de l'accompagnement des enfants sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La responsable du Traversier a suivi les travaux de la fédération et les actualités du secteur. Elle a participé aux réflexions des professionnel·le·s et des projets de la FILE.

LES DEPARTEMENTS

ACCUEIL & HEBERGEMENT

Le département Accueil & Hébergement est spécialisé dans l'accompagnement des victimes de violences conjugales. Il porte une lecture genrée des violences et utilise le processus de domination conjugale comme outil de compréhension des violences systémiques au sein du couple et de la famille.

Il accompagne très majoritairement des femmes, mais peut également recevoir des hommes en son service ambulatoire.

Ses missions se réalisent au travers de 2 agréments : l'hébergement de femmes et d'enfants dans les maisons d'accueil à adresses secrètes et l'accompagnement ambulatoire de victimes de violences entre partenaires.

Le service ambulatoire d'accompagnement des victimes entre partenaires

Le service d'accompagnement des victimes de violences entre partenaires est un service ambulatoire, agréé depuis 2020. Après plusieurs déménagements, il a trouvé sa place dans les locaux rachetés par la Province de Liège, dans l'ancienne caserne militaire Saint-Laurent.

Une permanence d'accueil d'urgence se tient chaque lundi matin, en complément des consultations psychosociales et juridiques sur rendez-vous. Le délai d'attente peut varier suivant les périodes de 4 à 6 semaines en moyenne pour les entretiens psychosociaux et un peu moins pour les entretiens juridiques. Les permanences d'accueil d'urgence permettent dès lors l'analyse rapide des situations, lorsque cette attente n'est pas possible.

La grille de lecture utilisée permettant de différencier la notion de crise et d'urgence n'est pas toujours facilement comprise par l'entourage des victimes, ni même par le réseau de professionnel·le·s.

Les violences conjugales génèrent, en effet, agitation et envie d'agir en urgence ; alors que le département considère que l'urgence en matière de violences conjugales comporte un risque important de créer une modification et/ou une intensification de la dynamique, une augmentation des vulnérabilités de la ou des victimes, une dégradation de la santé mentale et/ou physique et une diminution des possibilités de protection. Une lecture systémique amène à mettre ces éléments en lien, pour évaluer chaque situation et envisager les notions de criticité et de danger.

La notion de danger renvoie à une urgence qui n'est pas du ressort du CVFE mais des services de police entre autres, alors que celle de criticité correspond à l'urgence que les intervenantes vont prendre en considération pour évaluer rapidement les besoins des victimes et chercher avec elles des solutions pour augmenter leur sécurité. La criticité demande une attention et une vigilance particulières. C'est d'ailleurs dans ce temps de chaos, quand le système familial et/ou conjugal est en perte d'équilibre et où le processus de domination conjugale s'intensifie que le DIVICO peut être sollicité, pour une concertation rapide du réseau. L'objectif étant d'éviter que le système ne bascule vers une situation de danger pour la vie de la ou des victimes (féminicide et/ou infanticide), voire de l'auteur (suicide).

L'agitation, liée à l'inquiétude légitime du réseau privé ou professionnel, fait régulièrement émerger une demande qui n'est pas celle de la femme et active dès lors une situation d'urgence, sans tenir compte de son rythme personnel. Ce réseau cherche à apaiser ses peurs par l'éloignement des victimes, leur mise en sécurité, la séparation du couple et, en ce sens, la demande d'hébergement. Il active alors des dispositifs qui ne sont pas en adéquation avec les

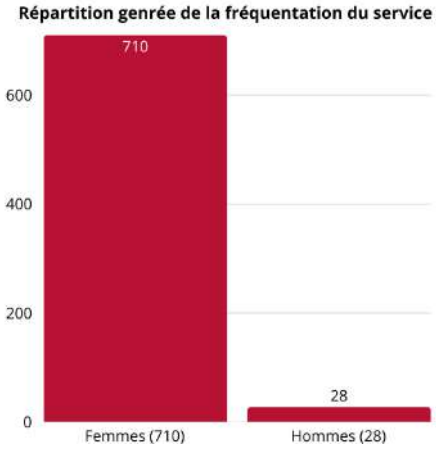
besoins de la femme dans cette temporalité précise. Entendre le récit de la violence, l'insécurité, la peur de mourir parfois, sans pouvoir agir sur la situation du couple ou de la famille amène un sentiment d'impuissance à l'entourage et de non-assistance à personne en danger, difficilement supportable.

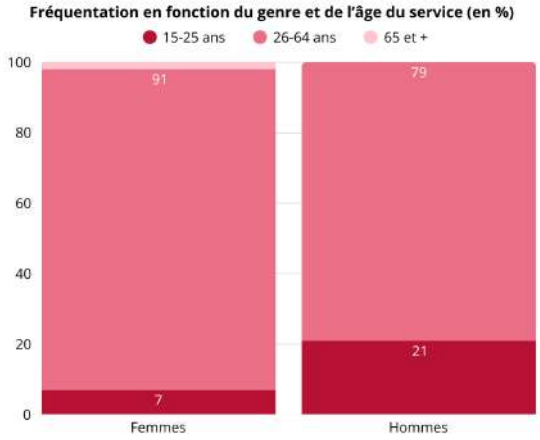
Toutes les femmes accompagnées n'auront pas besoin d'un hébergement et/ou ne voudront pas d'un hébergement. Cette année, 29 femmes ont été orientées vers les refuges du CVFE. D'autres ont été réorientées vers une autre maison d'accueil, soit par manque de place, soit à cause de problématiques connexes (assuétudes, problèmes psychiatriques…) qui ne permettaient pas la mise au travail sur les violences conjugales et/ou auraient menacé la sécurité physique et psychique de la collectivité de femmes et d'enfants.

« Quand tu te construis dans un système violent dès ta naissance, on t'apprend que tu n'es rien, que tu n'as pas droit à la parole…tu passes ta vie à être là pour les autres, mais tu ne crois pas en ta valeur. Tant qu'on ne comprend pas que la violence n'est pas excusable, c'est difficile d'avancer. »

Le service a été fréquenté par 96% de femmes (710) et 4% d'hommes (28). La répartition est très proche de celle de 2023 où on comptait 5% d'hommes.

Les hommes sont proportionnellement plus jeunes que les femmes. L'hypothèse est qu'ils sont davantage sujets à des violences intrafamiliales intergénérationnelles, alors que les femmes sont davantage victimes de violences dans le couple.





Néanmoins, les jeunes femmes qui consultent pour des violences dans le couple ont régulièrement vécu des violences ou des négligences graves dans le milieu familial. La violence intergénérationnelle créant un terrain propice aux violences conjugales, par l'apprentissage des schémas de domination.

Le réseau d'aide est de plus en plus saturé, ce qui rend difficile la réorientation des personnes qui s'adressent au service et l'accès à d'autres spécialisations (psychologues, psychiatres, soutien dans la famille…) alors que pour aborder les problématiques dans leur globalité, un suivi spécifique peut être nécessaire en plus du travail sur les violences conjugales.

Rappelons que les personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales sont davantage sujettes à des problèmes de santé physique et/ou mentale et/ou d'addiction et qu'il s'agit d'un impact direct des violences. Ce constat doit amener une réflexion plus large sur l'identification et la reconnaissance de l'impact des violences pour une prévention et une prise en charge du phénomène plus juste pour les victimes et qui engage davantage la responsabilité de l'auteur.

Cela questionne également la reconnaissance, en tant que victimes, des femmes orientées en maison d'accueil dite généraliste, dont le vécu de violence est très souvent négligé au regard des problématiques symptomatiques qui prennent le dessus durant l'hébergement : alcoolisme, toxicomanie, maladie psychiatrique, parcours d'errance et désocialisation, syndrome d'auto-exclusion…

La question de la parentalité en contexte de violences est également posée et nécessite une approche spécifique, que ce soit une parentalité impactée directement par les violences conjugales ou indirectement par la complexification de la situation dans ce contexte particulier de la séparation : multiplication des audiences au tribunal et parfois des acteurs autour d'une même situation (services d'aide et de protection de la jeunesse, experts psychologues mandatés par la justice pour les parents, bilan pour évaluer l'état et les besoins des enfants…).

Si, au travers de cette complexification du système élargi de professionnel·le·s, on peut percevoir la volonté de la justice de mieux cerner les dynamiques familiales, de nombreux jugements rendus en matière de garde d'enfants montrent que le travail de sensibilisation et de formation aux violences conjugales doit s'intensifier auprès des magistrat·e·s et des avocat·e·s.

En effet, les termes de « disputes » ou de « conflits parentaux » sont encore trop présents dans les rapports émis par des professionnel·le·s lors des audiences au tribunal de la famille pour fixer les droits de visite et de garde. Cela nie les comportements et la responsabilité de l'auteur, la spécificité du contexte de violences et leurs impacts sur les victimes adultes et enfants. En outre, cela ne permet pas les mesures de protection et de restauration adéquates des femmes et de leurs enfants. Cela entraîne un renforcement du système et de l'exercice des violences post-séparation et donc une double victimisation, le renforcement du sentiment d'impuissance et le ralentissement du processus de reconstruction. Ce manque de positionnement clair de la justice et de reconnaissance de l'impact des violences implique également que l'enfant se construise dans une société où les instances officielles et les professionnel·le·s de l'aide ne l'auront pas reconnu comme une victime à part entière de la violence et pas protégé en conséquence. Or, adopter une lecture sociétale amène à comprendre que lutter contre les violences à l'égard des femmes passe aussi par la lutte contre les violences à l'égard des enfants. Ces derniers intégrant d'autant plus facilement les schémas de domination tant qu'ils n'auront pas été invalidés par les instances compétentes. Tout comme les femmes auront d'autant plus de mal à identifier les violences vécues tant qu'elles seront banalisées et validées par une société ou une communauté.

« Quand je suis arrivée, je m'en voulais de savoir que mon fils avait un papa comme ça, je me sentais coupable. Tant que je n'avais pas accepté tout ce que j'avais vécu, tant que je ne parvenais pas à voir que ce n'était pas moi le problème, je ne pouvais pas reprendre confiance en moi et retrouver ma joie de vivre. Il faut commencer par reconnaître qu'on est victime et que nous ne sommes pas le problème. Tant qu'on ne passe pas par là, on ne se dévictimise pas. Aujourd'hui je n'ai plus peur de sortir, ni de faire des choix sans avoir son avis. »

En outre, les médiations entre les parents sont encore proposées voire imposées pour « le bien-être de l'enfant ». Or, la médiation est à proscrire dans les situations de violences conjugales, car cela revient à établir une égalité entre les parties dans les négociations, alors que cette égalité ne peut exister dans un système relationnel basé sur la domination. Et, ce qu'on appelle les mesures alternatives de règlements de conflits, prônées par certains magistrats, perpétuent les processus de domination et les violences post-séparation.

Ces éléments démontrent qu'il n'y aura jamais trop de sensibilisation et de formations des professionnel·le·s de l'aide et de la justice. Celles-ci participent à renforcer l'application des recommandations de la convention d'Istanbul que la Belgique a ratifiée, lui conférant un caractère contraignant pour les Etats.

C'est au service d'accompagnement des victimes que les demandes d'hébergement sont reçues, analysées et que les notions de vulnérabilité et de danger sont évaluées, dans la presque totalité des situations.

Certaines femmes sont hébergées après un seul entretien, d'autres après plusieurs semaines ou mois d'accompagnement, la demande cheminant au rythme de chaque femme et des mouvements vécus dans le couple. Certaines reprendront un suivi à la fin de leur hébergement, lorsqu'elles s'installent dans leur nouveau logement. Cette nouvelle étape nécessite un temps de sécurisation et de nouvelles stratégies face à l'auteur. Les enjeux de ce suivi peuvent toucher la conjugalité et/ou la parentalité qui s'entremêlent dans les violences conjugales. Ces collaborations et ces deux agréments ont donc tout leur sens au sein d'un même département : l'Accueil & Hébergement.

Les maisons d'accueil : « Le Refuge », « Le Neuf », « La Maison Khadja Nin » et « Le Refuge·bis »

Les structures d'hébergement

Le CVFE est agréé pour 54 lits par la Région wallonne et subventionné pour 51 lits. Cette différence de 3 places tient compte de la réalité des familles dont le nombre d'enfants est très variable. L'occupation des maisons d'accueil variera en fonction de ce nombre.

Les 10 places supplémentaires, créées avec l'ouverture de la Maison Khadja Nin, devraient être pérennisées par une demande d'agrément et de subventionnement de 61 lits, en janvier 2025. En parallèle de l'ouverture d'un nouveau refuge en avril, la maison Khadja Nin a fermé ses portes puisque les 10 places ont été intégrées dans ce nouveau bâtiment.

L'année 2024 se termine donc avec 3 maisons mises à disposition du CVFE, par la Ville de Liège, pour héberger des femmes seules et des femmes avec enfants, victimes de violences conjugales. Dans les 2 refuges ouverts respectivement en 1983 et 2024, la vie s'organise en collectivité, tandis que le Neuf créé en 1996 est constitué de logements unifamiliaux et d'une salle commune au rez-de-chaussée (activités extrascolaires pour les enfants, fêtes des voisines…). Les 3 immeubles ont une capacité d'hébergement respective d'une vingtaine de lits.

L'ouverture du nouveau refuge a permis que les chambres ne soient plus partagées par plusieurs ménages, favorisant davantage l'intimité et le confort. Ces espaces privatifs amènent aussi moins de tensions liées à la cohabitation dans des espaces exigus avec des rythmes de vie et des us et coutumes différents. Ils permettent, de plus, de se retirer « chez soi » lorsque la dynamique de groupe est tendue. Cette nouvelle manière d'habiter les maisons fait cependant apparaître, dans certains groupes, moins d'envie de partage et de vivre ensemble. Or, la collectivité est aussi un espace d'expérimentation de la relation à l'autre, de sortie de l'isolement, de reconnaissance d'un vécu commun, de création de solidarités entre femmes, d'expression de ses besoins et de ses limites et un outil dans la reconstruction de l'estime de soi : oser exister dans le regard de l'autre et s'y confronter sans violence.

« Au début, je ne dormais pas parce que c'était la peur de l'inconnue, je réfléchissais beaucoup. J'avais peur qu'on entre. Pour la première fois dans ma vie, on m'a dit repose toi. Des personnes qui s'intéressent à mon bien-être, c'est chouette. Le jour où il est arrivé, mon fils a dit « je me sens déjà chez moi ». Je pouvais bien me sentir si mes enfants se sentaient bien. »

« J'ai toujours habité toute seule, très jeune, même si les hommes venaient s'imposer chez moi. A un moment, la vie en communauté, c'est compliqué et on a besoin de se sentir chez soi. Parfois tu as du mal à supporter tes propres enfants, alors les enfants des autres, c'est encore pire et ça crée de la tension. »

Le Neuf propose une nouvelle étape au retour à l'intimité puisque, contrairement aux deux refuges, la vie n'y est pas collective. Il permet un retour à une vie plus autonome dans des espaces entièrement privatifs adaptés à la taille du ménage.

Pour toute femme hébergée, au-delà de l'accompagnement psychosocial individuel, une mise au travail collective est, non seulement possible, mais obligatoire au travers des réunions « J'existe », « Ressources et parentalité » et d'une réunion communautaire organisée par lieu de

vie. Une fois par mois, le « conseil des hébergées » remplace la réunion communautaire pour aborder un thème choisi avec les femmes, en lien avec le séjour en maison d'accueil. Cette rencontre particulière réunit les 3 maisons et, certaines fois, des femmes qui ont repris une vie autonome après un hébergement. Elles permettent à chacune de partager son regard et son expertise sur des thématiques telles que l'accueil au service ambulatoire et l'arrivée au refuge, les attendus des fonctions de référentes, le règlement d'ordre intérieur des maisons, le rôle et la place de mère dans une vie en collectivité, la préparation du départ, l'émotion liée à une attribution de logement ou au départ des autres femmes avec qui un lien a été créé, etc. Ce partage d'expériences et de réflexions permet à l'équipe d'avoir un retour sur ses pratiques, de les questionner et de les faire évoluer, d'améliorer les lieux de vie pour augmenter la qualité de l'accueil et de l'accompagnement.

Une vigilance est dès lors portée à maintenir un juste équilibre entre individualité et sororité au sein des maisons.

« On peut ressentir qu'on n'est pas écoutée, même quand on est écoutée parce qu'on n'est pas dans le temps où on est capable d'aller bien. »

« Il faut déconstruire la manière dont on s'est construite en tant que femme, être sage, ne pas prendre trop de place, prendre soin des autres et s'oublier. »

« On peut avoir peur de se lier à l'autre parce qu'on a peur de l'abandon si on s'attache. »

« Voir les autres partir ça peut aussi susciter un sentiment d'injustice quand on est là depuis des mois et que notre situation n'avance pas aussi vite. »

« Lorsque je suis arrivée si j'avais directement eu un logement, je me serais sentie mal et je serais certainement retournée avec mon compagnon. »

Depuis le mois d'avril 2024, à l'ouverture du Refuge bis, dans la volonté d'accroître la sécurité physique et psychique du public hébergé, la présence des professionnelles est organisée 24h/24. En 9 mois, l'équipe de nuit a aidé des femmes à apaiser leurs angoisses, gérer des conflits débordants (parfois à la demande d'autres femmes chez qui les cris rappellent le contexte des violences), apporter une aide médicale (appeler l'ambulance ou conduire une famille aux urgences), gérer l'agressivité d'une inconnue alcoolisée qui voulait entrer dans le refuge, couper l'alarme incendie, relancer l'électricité et la chaudière, etc.

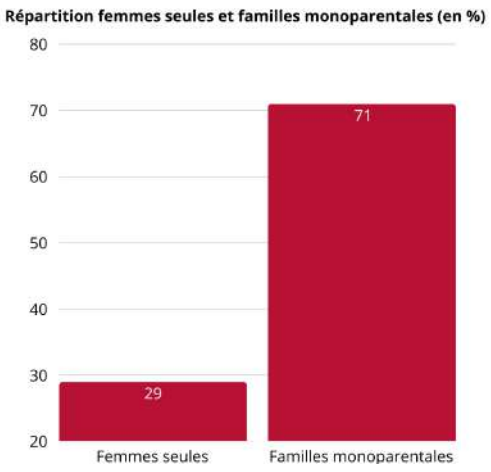
Travailler la nuit demande d'autres vigilances. Si toutes les conversations n'ont pas leur place dans ce temps particulier où les angoisses et les traumas peuvent se réactiver, il s'agit d'un temps plus calme, propice aux échanges, une fois les enfants couchés et l'agitation de la journée retombée.

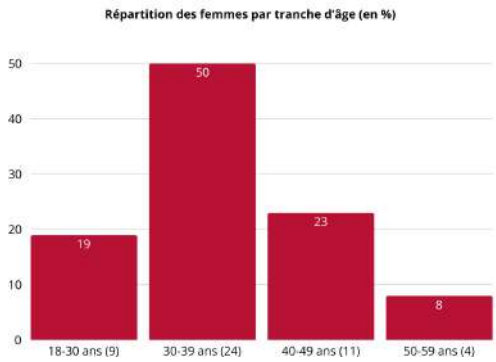
Les femmes et les enfants

La répartition des femmes (43%) et des enfants (67%) reste stable en 2024 et le nombre de personnes est le même qu'en 2023 : 49 adultes (-1) et 65 enfants (+1).

Le nombre de femmes seules est toujours minoritaire (29% contre 27 en 2023) et le nombre de familles monoparentales mère enfants diminue légèrement (71% contre 73 en 2023).

La répartition des femmes seules et des familles sera à analyser dans les années à venir car, dans la mesure où le CVFE a fait le choix d'offrir des chambres privatives, cela impacte la manière d'accueillir. Avant l'ouverture de la nouvelle maison, une chambre de 4 lits pouvait accueillir 4 femmes, comme elle pouvait accueillir une, voire deux mères avec enfants.





La règle est de ne plus proposer de chambre partagée, sauf en cas d'urgence lorsqu'une femme seule occupe une chambre à plusieurs lits et qu'une autre femme en demande d'hébergement est en situation critique.

C'est arrivé une fois en 2024. Les deux occupantes ont manifesté rapidement leur envie d'être seule en chambre.

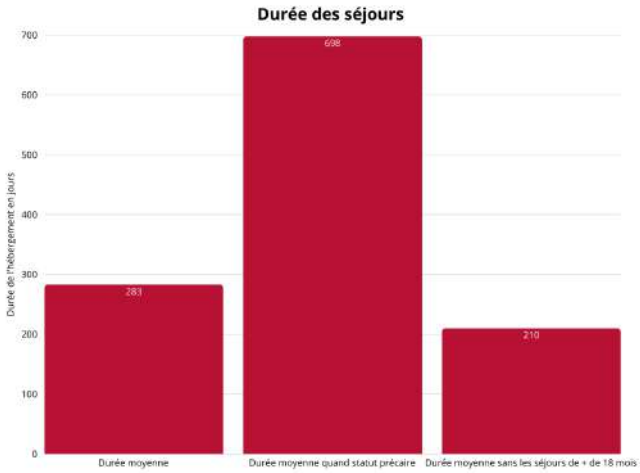
Enfants de moins de 4 ans : (20%). La tranche de 4-12 ans est la plus représentée (66%). En parallèle, les 13 ans et plus sont en légère augmentation (14%).

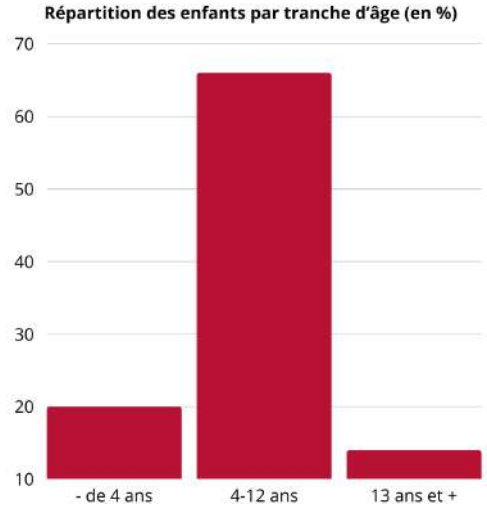
Le nombre d'enfants de moins de 4 ans est en forte diminution depuis 2022 (- 17%). La répartition des enfants par tranche d'âge est à mettre en lien avec la modification de la répartition d'âge des femmes et donc aussi des mères. En 2022, 6 femmes sur 10 avaient moins de 30 ans, en 2023 elles étaient 3 sur 10 et en 2024 un peu moins de 2 sur 10.

Sur les 25 séjours terminés en 2024, 11 ont dépassé les 9 mois.

La durée moyenne des séjours est passée de presque 5 mois en 2023, à un peu plus de 9 mois (283 jours) en 2024. Il y a deux explications à cet allongement : la durée des hébergements liée à l'absence ou à la précarité du statut de séjour et l'accueil de familles nombreuses. Cela montre les difficultés croisées des femmes victimes dans leur reprise d'autonomie, mais aussi les obstacles à un départ du domicile conjugal si elles ne passaient pas par un hébergement.

L'ouverture du Refuge Bis -et le fait que les chambres deviennent unifamiliales- permet l'accueil de familles plus nombreuses.





« Je suis venue comme vous toutes, brisée et abimée. J'ai pu reprendre confiance grâce aux autres femmes et aux travailleuses. Je suis restée hébergée 4 ans et j'ai vu énormément de femmes partir, j'ai dû être patiente. Aujourd'hui, j'ai gardé les habitudes du refuge, je vis beaucoup dans ma chambre. L'équipe m'a beaucoup aidée et je me suis beaucoup aidée aussi. J'ai grandi ! En quatre ans, on crée des liens avec l'équipe, on a pleuré ensemble.

Aujourd'hui je fais une formation d'éducatrice. Je veux aider les femmes. Je comprends mieux les travailleuses à présent. Je me rends compte qu'on leur en demande beaucoup et qu'on peut les critiquer, mais ce sont des femmes avec des émotions, elles font leur taf, mais nous devons aussi faire notre taf. »

Le Refuge a hébergé 25 ménages, le Refuge bis 20, le Neuf 12, la Maison Khadja Nin 4.

Un même ménage pouvant faire un séjour dans plusieurs maisons puisque tous ont été accueillis dans les refuges avant de vivre une seconde étape de leur séjour, au Neuf ou à la Maison Khadja Nin. Les maisons totalisent 61 séjours (+2) pour 48 femmes ou familles différentes.

Le taux d'occupation sur base des 51 lits agréés et subventionnés en 2024 est de 96%. Cependant, il faut tenir compte de la création des 10 places supplémentaires pour réaliser un calcul qui reflète la réalité. Le taux d'occupation des 61 lits, dont nous demandons l'agrément et le subventionnement au premier janvier 2025, est de 80% pour les nuitées qui peuvent être agréées, c'est-à-dire les nuitées qui ne dépassent pas 18 mois de séjour. Ce taux est de 84% pour les nuitées totales (avec séjours hors dérogation). La durée maximale des séjours passera de 18 mois à presque 24 mois (2 fois 370 nuitées) en 2025 suite à la réforme du décret. Le travail d'accompagnement des personnes en long séjour sera pris en considération par la Région wallonne.

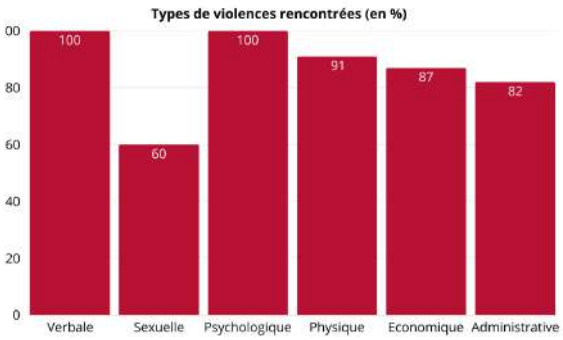
Le CVFE, à l'inverse de la majorité des maisons d'accueil, accepte l'hébergement de femmes en séjour précaire et en fait une revendication politique dans le droit à la protection sans discrimination liée au statut sur le territoire belge. Ce droit est annoncé dans la Convention d'Istanbul. Il est donc pertinent que les associations qui portent l'application de cette convention ne soient pas pénalisées.

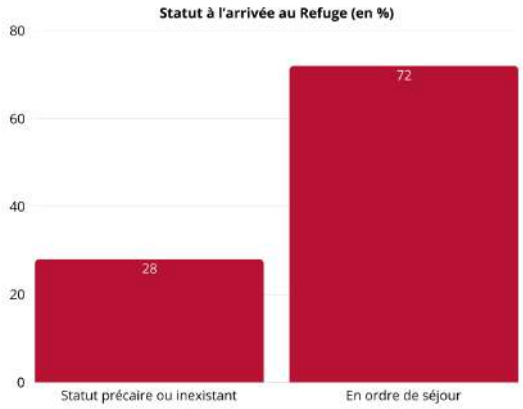
« Parfois la situation administrative doit être régularisée avant de pouvoir rechercher un logement et cela vient s'ajouter aux violences conjugales et ça donne un double sentiment d'injustice. »

« Ce n'est pas juste de voir que quand c'est vous qui téléphonez dans une administration la situation avance. Quand on est seule on n'obtient pas toujours les mêmes choses. »

En 2024, 9 femmes n'ont pas de titre de séjour à leur arrivée au Refuge et/ou ont au moins un enfant qui n'a pas de titre de séjour. Cela concerne 8 enfants au total. 4 femmes ont un titre de séjour précaire, alors que cela concerne un enfant.

Les femmes cumulent différentes formes de violences. Elles ne les identifient pas toujours à leur arrivée au Refuge. Certaines femmes expriment qu'elles ne se sentent pas légitimes d'être hébergées, car leur vécu est à leurs yeux « moins grave » que celui des autres. C'est en cheminant aux côtés des autres femmes et de l'équipe, notamment lors des réunions « J'existe » qui abordent le cycle de la violence et ses différentes formes et « Ressources et parentalité » qui permettent de comprendre sa socialisation, sa construction en tant qu'enfant, que femme et que mère, qu'elles comprennent et reconnaissent leur vécu de victime et son impact. Cette étape est nécessaire au travail de dévictimisation. Ces réunions visent, en ce sens, à leur





permettre de prendre conscience qu'elles ont et ont toujours eu des ressources et qu'elles ont des capacités d'agir.

Approche spécifique des enfants et de la dynamique familiale

Comme démontré dans la partie qui concerne le Service ambulatoire d'accompagnement des victimes, la reconnaissance des violences conjugales dans la séparation et du statut de victime de la femme et de l'enfant est en progression, mais encore très insatisfaisante.

Cette année, 3 jeunes garçons présentaient un trouble envahissant du développement caractérisé par des traits autistiques : quasi absence de babillage ou de langage, de contacts visuels, pas ou peu d'interactions avec l'autre, jeux ou mouvements répétitifs, absence de flexibilité dans le quotidien, pour les plus marquants.

Si les recherches sur le Trouble du Spectre Autistique (TSA) mettent en avant les facteurs génétiques de ces troubles du neurodéveloppement, elles montrent également que les traumatismes chez les jeunes enfants peuvent engendrer des comportements de type autistique. C'est pourquoi il est important de sensibiliser le corps médical aux violences vécues par la mère dès la grossesse et au climat de violences conjugales dans lequel s'est construit le nourrisson. Ce nombre de 3 enfants sur les 65 hébergés (4,6%) est en tout cas supérieur à la prévalence de ces troubles du développement dans la population globale (1,47% pour les enfants âgés de 8 ans aux Etats-Unis en 2014, selon la publication sur le « Projet Acte Autisme en contexte » de l'Université Libre de Bruxelles. 0,94% en France, en 2022, pour le même âge, selon l'article « Prévalence des diagnostics d'autisme via le système national de données de santé. Analyse rétrospective de cohorte sur la période 2010-2022 »). Il est donc important de rester prudent dans l'établissement d'un diagnostic et d'envisager le contexte familial et l'impact traumatique des violences chez l'enfant pour établir l'origine des troubles de la communication et du développement au risque de ne pas leur apporter l'aide dont ils ont besoin pour évoluer au mieux.

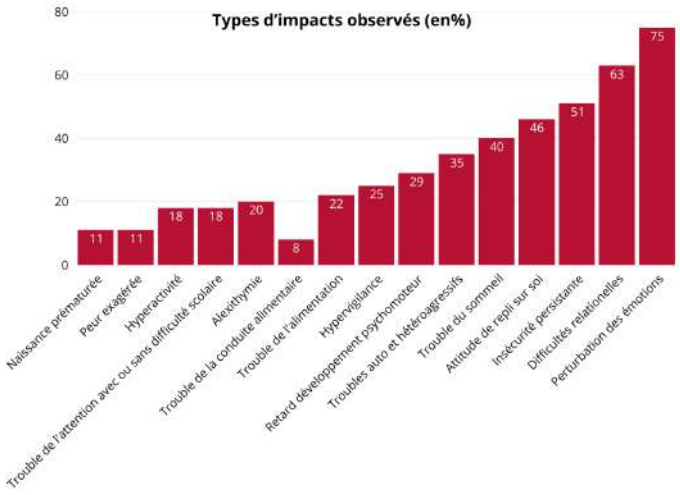
Contrairement à celles exercées sur les femmes, les formes de violences vécues par les enfants ne sont pas recensées. Reconnaître l'enfant comme une victime dans les textes (réforme du décret 2024) n'est pourtant pas suffisant. Cela devrait aller de pair avec une objectivation du phénomène pour le rendre visible et envisager le déploiement de politiques adaptées à l'accompagnement des plus jeunes. Pour ce faire, l'équipe enfants a décidé, cette année, de récolter des données sur l'impact des violences sur les enfants hébergés, en vue de mieux appréhender leurs besoins et d'intensifier la spécialisation de l'accompagnement.

Certains enfants les nomment, en tout cas en partie, certaines mères aussi. La prise de conscience des violences agies sur l'enfant ou de l'impact de la dynamique familiale sur son bien-être peut être un élément déclencheur du départ pour certaines femmes. D'autres ne sont pas en capacité de les voir et/ou de les reconnaître. Se connecter à sa parentalité dans un contexte traumatique et post-traumatique n'est pas toujours possible. Lorsqu'une mère se bat pour survivre, elle peut ne pas être disponible psychiquement pour son enfant. Cela prend du temps de se connecter à soi, à son vécu et à ses émotions pour une femme et il peut être impactant pour une mère d'être confrontée au vécu de son enfant. Trop impactant pour être supportable peut-être ? Amenant ainsi à une déconnexion ou une dissociation comme mécanisme de protection ?

« Je peux dire que quand je suis arrivée j'étais au bord du suicide. J'ai vécu beaucoup de violence depuis mon enfance, je n'ai jamais eu personne pour m'aider à me relever. J'ai beaucoup testé les limites, il fallait que je me sente vivre. J'ai eu des addictions. J'étais déconnectée de mes émotions, je n'étais pas tendre surtout avec les enfants. Je refilais un peu la patate chaude aux intervenantes en me disant t'as une idée de comment ça pourrait marcher, alors fait le taf et ça a créé un peu de tension peut-être. »

Les professionnelles, particulièrement celles qui portent la voix de l'enfant et en prennent soin au quotidien, peuvent se sentir démunies lorsque la dyade mère enfant est en souffrance et que le développement de l'enfant en est impacté. Des questions se posent alors : Comment

comprendre et nommer les difficultés relationnelles mère-enfant ? Comment la dynamique de violences conjugales fait obstacle à la relation de la dyade ? Que représente cet enfant symboliquement : l'image du père violent, les violences liées à sa conception, l'obstacle à la relation du couple ou ce qui les réunit ? A partir de quand considère-t-on que protéger l'enfant devient la demande du réseau (SAJ, SPJ, ONE…) et non de la mère ? Comment rejoindre la femme lorsque la demande d'hébergement portée par le réseau vise à protéger l'enfant ?



Dans ce contexte et avec la volonté de faire évoluer la reconnaissance de l'enfant comme victime des violences conjugales, même lorsqu'elles ne sont pas directement dirigées contre lui, il semble pertinent de tenter d'objectiver les violences et leurs impacts connus et/ou observables pour les 65 enfants hébergés en 2024.

Les indicateurs retenus sont les plus flagrants et les plus facilement observables par les mères et/ou par l'équipe. D'autres impacts sont à prendre en considération et à investiguer dans les années à venir. Chaque année, plusieurs enfants souffrent d'énurésie et/ou d'encoprésie. En 2024, cela concerne entre autres 2 garçons à l'âge de l'adolescence. A cet âge, cela retentit particulièrement sur la construction de l'estime de soi et de la relation à l'autre dans la vie affective et amoureuse notamment. Le sentiment de honte peut empêcher l'enfant grandissant d'aborder cette difficulté durant son séjour si la mère ne l'aborde pas.

En ce qui concerne les dynamiques relationnelles, au sein de la famille, l'accompagnement des enfants doit tenir compte des conflits de loyauté et de protection (dans ce système l'enfant doit aussi trouver des stratégies pour se protéger ou protéger l'adulte), notamment à l'égard du père, mais aussi des processus de parentification qui ne leur permettent pas d'accéder à une place d'enfant. Dans les fratries, les enfants parentifiés se retrouvent à exercer une autorité parentale sur les autres enfants de la famille, ce qui peut questionner l'équipe en termes de responsabilité. Il est difficile d'agir sur ces systèmes familiaux qui se sont construits dans un contexte particulier et qui sont aussi perçus comme une ressource. En outre, vouloir changer les rôles alors qu'ils ont une fonction qui a permis de maintenir le système en équilibre, pourrait générer une grande insécurité pour l'ensemble des membres de la famille, en ce compris l'enfant parentifié. Enfin, il est important pour rejoindre les mères dans leur réalité, de pouvoir tenir compte de socialisations diverses dans lesquelles la responsabilité des enfants est davantage portée par le groupe de femmes et de grands enfants que par le seul parent. La vision de la famille nucléaire en Occident donne, en effet, peu de place à la communauté dans l'éducation et la responsabilité partagée à l'égard des enfants, alors que pour un nombre important de femmes hébergées il semble acquis que le groupe veillera à la sécurité et à la rencontre des besoins des plus jeunes lorsqu'elles s'absentent du refuge. Cela mérite une attention particulière dans la rencontre des mères et la construction des règles de vie dans les collectivités.

L'accompagnement des familles nécessite d'identifier les ressources de chacun·e et d'en faire émerger d'autres, dans des systèmes dont l'équilibre est parfois fragile. La construction d'un réseau soutenant peut alors permettre d'apporter l'aide nécessaire à la reprise d'autonomie.

« Je ressens un sentiment de révolte chez mes enfants. Peut-être parce que je leur ai dit souvent que j'allais partir et que j'ai trop tardé. Mon fils me disait que j'étais une menteuse quand je lui disais. « Au début, ce n'est pas facile de faire respecter les règles de la maison aux enfants. Quand on arrive, ils partent dans tous les sens. On perd un peu son rôle de mère, son autorité, surtout qu'on vient d'un milieu violent. On est ici pour se protéger, donc on est forcément plus vulnérable. Les enfants voient cela comme une fragilité. Il faut déconstruire l'image de l'homme très fort et de la femme très faible. »

« Je tiens à me remercier moi-même et à remercier les autres femmes et l'équipe aussi. Si on n'était pas venues ici, nous serions restées tout le temps ensemble, dans les disputes, les cris, la violence… Je vois mes filles évoluer, elles s'ouvrent, elles parlent, elles travaillent bien à l'école depuis qu'on est au refuge. »

De l'hébergement au logement

« Lorsque j'ai eu une attribution de logement après 3 semaines d'hébergement seulement, je n'étais pas prête. J'ai accepté, mais j'ai pris le temps de me préparer et je suis partie après 3 mois. Je n'avais pas confiance en mes capacités de femme et de maman, mais mon passage au refuge m'a permis de revenir à mes ressources avant le mariage, à mes capacités. J'ai repris confiance en moi. Aujourd'hui je fais moins de crise de tétanie, je gère mes peurs. Maintenant, j'ai confiance en moi en tant que femme et en tant que maman. J'ai repris contact avec moi. Je suis fière de moi ! »

« Depuis mon hébergement j'ai grandi. Même physiquement. Le médecin m'avait mesurée lorsque je suis arrivée au refuge. J'ai pris 4 centimètres. »

En 2024, 61 ménages ont été accompagnés par l'équipe post-hébergement (- 18). Le soutien peut prendre différentes formes pour s'adapter aux besoins de chaque femme et de chaque famille : psychosocial, à la parentalité, juridique, administratif, au logement.

Pour 28 femmes, un accompagnement sur les violences conjugales post-séparation a été effectué, parfois de manière intensive. Dans certaines situations, les femmes ont été réorientées vers l'équipe du Service d'Accompagnement des Victimes du CVFE pour un soutien plus spécifique. La collaboration entre ces deux pôles d'activité s'est intensifiée en intégrant une plage de consultations juridiques aux permanences du post-hébergement.

En 2024, aucune femme n'a réintégré le domicile conjugal. Les femmes victimes de violences conjugales obtiennent des points supplémentaires qui leur permettent d'avoir accès plus rapidement au logement social dans une Société de Logement de Service Public. Cette aide à destination des femmes fonctionne d'autant mieux qu'il n'y a plus de délais pour introduire le dossier, durant l'hébergement. Une seule famille s'est installée dans un logement privé. Ce logement était proposé à la location par un propriétaire inscrit à la plateforme « Devenir Propriétaire Solidaire » qui réunit des bailleur·euse·s sensibles à un public vulnérable.

Les logements privés sont devenus difficilement accessibles pour des femmes qui bénéficient d'une allocation sociale ou de ce qu'on appelle un « bas salaire ».

Près de 10% des familles ont demandé à être accompagnées dans les contacts avec les services d'aide à la jeunesse (SAJ) ou de protection de la jeunesse (SPJ), pour des dossiers majoritairement ouverts avant l'hébergement. Il n'est pas toujours évident pour les professionnel·le·s du CVFE de trouver sa place entre protection de l'enfant et soutien de la mère. Cela nécessite donc beaucoup de transparence dans les échanges et une solide relation de confiance avec la mère. Ces accompagnements ont été bien vécus par les femmes et ont permis une approche sensible au contexte des violences conjugales.

« Je suis attachée au CVFE. J'ai été hébergée, j'ai suivi des formations à SOFFT, je vais en éducation permanente maintenant. Quand je vais moins bien, je reviens toujours vers le CVFE. J'ai créé un lien de confiance avec cette institution. Depuis que je suis enfant, je me dis que je dois faire quelque chose de tout le malheur que j'ai vécu et j'ai envie de rendre aux femmes ce que le CVFE m'a apporté. Le CVFE m'a donné de la force et ça m'a fait du bien. Aujourd'hui je fais des études d'éducatrice. »

Impact de l'écoute et de l'accompagnement des victimes

Ne travailler qu'avec des victimes de violences, polytraumatisées, accueillir leurs émotions et leurs récits agit, avec le temps, comme un traumatisme indirect sur les travailleur·euse·s. Ce qui part d'un engagement empathique dans la relation avec les femmes et les enfants peut donc amener un changement dans la vision du monde (sentiment d'injustice, perte d'espoir en sa profession ou le monde externe…), une surcharge émotionnelle, un sentiment de colère, de tristesse, de désespoir, des pensées intrusives en dehors du travail… et provoquer des flashs, des cauchemars, une hypervigilance, des difficultés de concentration, une irritabilité ou des accès de colère, un sentiment constant de menace ou de danger… Le traumatisme vicariant peut, en outre, entraîner une obsession au sujet du travail, une perte de motivation, une confiance décroissante, un épuisement…

Au vu de ces éléments et de la nécessité de prendre soin de l'équipe, une collaboration avec le collectif féministe a été mise en place fin 2023, sous forme de recherche action.

La méthodologie proposée lors de ces accompagnements mélangeait de la formation, des moments d'échanges de vécus, des techniques de supervision clinique, des méthodes liées à l'intervention féministe, des exercices de cohésion d'équipe et des modèles de résolution de problèmes à partir des réalités amenées par les travailleuses.

L'accompagnement devait aboutir à la mise en place d'outils autoportés par les professionnelles pour prévenir et agir sur le stress vicariant au quotidien.

L'évaluation des 7 premières sessions a été très positive. La mise au travail collective a amené une amélioration dans la cohésion d'équipe et une adhésion au processus proposé par l'animatrice. L'équipe s'est montrée désireuse de pouvoir continuer les séances d'accompagnement à raison d'une fois par mois et ce durant 6 mois (de septembre 2024 à février 2025).

Les accompagnements sont ouverts à toute l'équipe psychosociale hors hiérarchie, dans une volonté de permettre la libre circulation de la parole. Une évaluation du processus d'accompagnement sera réalisée avec l'équipe à mi-parcours et en fin de parcours pour permettre de réorienter le contenu des sessions d'accompagnement en fonction des résultats et besoins constatés.

Les pistes de réflexion et d'action mises au travail en 2024 sont :

- Quels sont les impacts de l'écoute de récits violents et de l'accompagnement de femmes et d'enfants victimes de violences sur le quotidien de travail, sur le bien-être au travail et le bien-être global ?
- Comment cela résonne-il avec une analyse genrée et intersectionnelle ?
- Comment prendre de la distance et trouver des hypothèses de compréhension et pistes de solutions collectives face à des situations impactantes ?
- Comment intégrer la dimension des émotions au quotidien dans sa pratique de travail ?
- Comment l'isomorphisme des violences impacte les rapports entre les travailleuses, au sein de l'équipe et avec la hiérarchie ?
- Quels outils de prévention du stress vicariant peuvent être testés et mis en place de manière pérenne individuellement et collectivement par les travailleuses ?
- Quels sont les besoins personnels, collectifs et institutionnels identifiés par l'équipe ?
- Quelles sont les ressources personnelles, collectives et institutionnelles pouvant soutenir de bonnes conditions de travail sur le long terme ?
- Quels sont les éléments/dispositifs qui pourraient être améliorés ?
- Que manque-t-il et qui pourrait émerger ?

Perspectives

Hébergement

La demande d'agrément et de subventionnement des 61 lits sera introduite en janvier 2025.

Une réflexion sera menée pour prendre en compte l'ensemble des enjeux liés au fonctionnement global du département A&H : pédagogique, clinique, administratif, politique, financier, logistique (infrastructure/sécurité). En lien avec cette réflexion, le bien-être au travail et l'activation de dynamiques d'équipe positives, stimulantes et porteuses de sens feront l'objet d'une mise au travail institutionnelle. Une évaluation de l'organisation du travail d'accompagnement des 3 maisons d'accueil et du travail 24h/24 en présentiel sera réalisée.

L'évaluation positive, réalisée par l'animatrice et l'équipe, du processus mis en place par le collectif OXO et les besoins nommés et identifiés par et pour les travailleuses demandera de trouver les moyens de le prolonger en 2025.

Les objectifs seront :

- D'investir la démarche d'intervention féministe en approfondissant des expériences vécues en tant que travailleuse du CVFE et en valorisant les ressources individuelles et collectives pour les renforcer et les légitimer.
- D'intégrer la compréhension du stress vicariant, de ses impacts dans les pratiques et de proposer de tester des outils de prévention.
- De faire émerger des pistes d'action à trois niveaux :
 1. Individuel : mes besoins pour assurer ma fonction ? ce qui existe déjà ? ce qui manque ?
 2. Groupal : les besoins de l'équipe ? ce qui existe déjà ? ce qui manque ?
 3. Institutionnel : les besoins de l'institution ? ce qui existe déjà ? ce qui manque ?

L'outil de récolte des impacts des violences sur les enfants sera affiné, tant pour faire reconnaître l'enfant victime d'un point de vue politique que pour augmenter la qualité de l'accompagnement en identifiant ses besoins et ceux de la famille.

La préparation aux audiences du tribunal de la famille tant pour les mères que pour les enfants, en matière de droit de garde, s'intensifiera de même que les sensibilisations aux violences des acteurs de la justice.

Service ambulatoire

L'utilisation et la diffusion du documentaire « L'emprise des sentiments » seront réfléchies et organisées. Réalisé en 2023, ce documentaire a mis en lumière le travail et la rencontre spécifique avec les femmes, portés par l'équipe du service d'accompagnement des victimes de violence entre partenaire.

L'introduction du psychosocial dans le monde de la justice se concrétisera grâce à l'aboutissement du projet « Entre-Temps » en réflexion depuis plusieurs années. Ce projet pilote consistera à implémenter des permanences au Palais de Justice pour y apporter un premier soutien et une meilleure compréhension des enjeux dans le temps de l'activation de la justice.

L'identification des besoins de l'équipe du service ambulatoire pour agir sur le stress vicariant permettra de mettre en place un accompagnement spécifique.

LE TRAVERSIER

En 2024, la crèche a poursuivi sa mission d'accueil et d'accompagnement des enfants âgés de 0 à 3 ans, en mettant un accent particulier sur ceux issus de contextes de violences conjugales, intrafamiliales et de grande précarité. Grâce à une équipe pluridisciplinaire et un cadre bienveillant, elle a assuré un environnement sécurisant et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Objectifs et missions

La crèche s'engage à offrir un accueil de qualité aux enfants en situation de vulnérabilité, en veillant à leur bien-être physique, psychologique et émotionnel. Elle met en place un projet pédagogique axé sur la sécurité affective, le développement global et l'accompagnement parental.

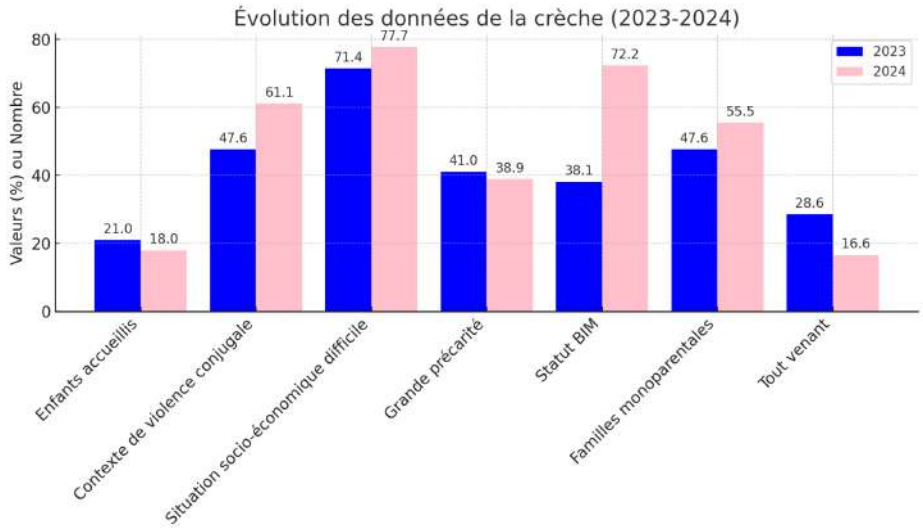
Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- Assurer un cadre stable et sécurisant favorisant le développement et l'éveil des enfants.
- Détecter précocement les signes de difficulté, d'insécurité, de mal-être et de traumatisme.
- Mettre en place un accompagnement adapté et individualisé pour chaque enfant.
- Soutenir activement la parentalité en renforçant le lien parent-enfant.
- Collaborer avec les institutions et services sociaux pour une prise en charge globale et cohérente.

Accueil et prise en charge des enfants

En 2024, la crèche a accueilli 18 enfants.

- 61.1% issus de contextes de violences conjugales.
- 77.7% vivant en situation sociale et/ou financière difficile dont 38.89% dans une grande précarité.
- 72.22% des familles ont bénéficié de la gratuité du milieu d'accueil par leur statut BIM.
- 55.5% de familles monoparentales.
- Seulement 16.6% des familles ont pu être considérées comme « tout-venant » dans l'entièreté de leur passage à la crèche.



Chaque enfant a bénéficié d'un suivi individualisé, avec des séances d'observation et d'évaluation réalisées par les professionnel·le·s.

Afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants, la crèche a mis en place :

- Un protocole d'accueil renforcé avec des entretiens préliminaires et une familiarisation spécifique à chaque enfant pour mieux comprendre le parcours de la famille et permettre la création du lien de confiance entre les parents, les professionnel·le·s et les enfants.
- Des aménagements spécifiques favorisant un environnement apaisant et structurant (espaces sensoriels, coins cocooning, routines rassurantes).
- Un accompagnement individualisé avec des référent·e·s éducatif·ve·s attitré·e·s.
- Des activités éducatives adaptées à la résilience et au développement socio-émotionnel.
- Des collaborations avec des médecins, services d'aides sociales, hôpitaux… pour un suivi plus approfondi des enfants en détresse émotionnelle, retard de développement, besoins de suivis médicaux plus soutenus et rigoureux (en effet, la plupart des familles vulnérables font uniquement appel aux services d'urgence ce qui ne permet pas un suivi médical régulier et complet).

Travaux et aménagement de l'espace

En 2024, la crèche a terminé plusieurs travaux et aménagements visant à améliorer l'accueil et le bien-être des enfants. Parmi les réalisations notables :

- Installation de radiateurs.
- Installation de nuages acoustiques.
- Création d'un espace sensoriel destiné à offrir un lieu sécurisé aux enfants ayant besoin d'un apaisement spécifique.
- Mise en place d'un espace dédié aux parents favorisant les échanges et le soutien à la parentalité.

Ces aménagements ont contribué à améliorer et renforcer le sentiment de sécurité et de bien-être des enfants accueillis, de leurs familles et des professionnel·le·s en offrant des espaces mieux adaptés à leurs besoins.

Partenariats et réseaux

Afin de garantir une prise en charge optimale, la crèche a renforcé ses collaborations avec les structures spécialisées. Parmi ces collaborations, on note :

- Les services d'aide à la jeunesse (SAJ, SOS Enfants) pour orienter les familles vers des solutions adaptées.
- Les associations de lutte contre les violences (CVFE, CPVS) pour l'accompagnement des mères victimes.
- Les services de soutien à la parentalité (Seconde Peau, Ateliers « Un Air de Famille » du CVFE) pour renforcer les compétences éducatives des parents.
- Les institutions médicales et hospitalières (Mont Légia, CHR Citadelle, Clairs Vallons, hôpitaux psychiatriques et maisons médicales) pour assurer une prise en charge médicale complète.
- Les services d'aides sociales et financières (CPAS, Croix-Rouge Liège, Restos du cœur Liège) pour assurer une aide alimentaire, financière ou de logement.
- La FILE, fédération des initiatives locales pour l'enfance.

Grâce à ces partenariats, 44.44% des familles ont pu bénéficier d'une prise en charge pluridisciplinaire.

Actions de soutien aux familles

En parallèle de l'accueil des enfants, la crèche a mis en place des dispositifs d'accompagnement parental visant à soutenir les familles dans leurs démarches et à renforcer leurs compétences éducatives.

Les actions réalisées en 2024 incluent :

- Séances de soutien parental (une étude administrative a permis de mettre en évidence que ces séances de soutien à la parentalité dépassent 2500 heures par an au sein de l'équipe).
- Des groupes de parole et des espaces d'échange, ainsi que des ateliers parents-enfants favorisant le lien, la reconstruction, le travail de la parentalité, l'appartenance à un groupe (projet « Un Air de Famille »).
- Des sensibilisations pour aider les parents dans leur quotidien familial et comprendre les impacts des violences sur le développement de leur enfant.
- Un accompagnement administratif et social facilitant l'accès aux aides disponibles pour 10 familles.

Formation et encadrement de l'équipe

L'équipe a bénéficié de 113 heures de formation continue pour améliorer ses compétences en matière de :

- Détection des traumatismes infantiles et des retards de développement.
- Accompagnement spécifique des enfants exposés à des situations de violence.
- Techniques de gestion du stress et d'écoute active.
- Collaboration interdisciplinaire pour une prise en charge globale des familles.

En parallèle, 13 réunions d'équipe, 3 journées pédagogiques et une semaine de mise au vert pendant les travaux ont été organisées afin de partager les bonnes pratiques et renforcer la cohésion du personnel.

Sensibilisation et formation des futur·e·s professionnel·le·s

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement et de sensibilisation, la crèche a développé en 2024 des actions spécifiques à destination des futur·e·s professionnel·le·s de la petite enfance et du secteur médico-social. Consciente de l'importance d'une formation adaptée aux réalités du terrain, elle a renforcé ses partenariats avec plusieurs écoles de puériculture et de psychomotricité afin de sensibiliser les étudiant·e·s aux besoins spécifiques des jeunes enfants exposés à des violences intrafamiliales et à la précarité.

Des interventions ont été organisées au sein des établissements de formation, permettant de partager l'expertise de l'équipe sur l'observation et les stratégies d'accompagnement adaptées. Au total, 4 séances de sensibilisation ont été menées auprès d'une cinquantaine d'étudiant·e·s, favorisant une meilleure compréhension des enjeux liés à l'accueil et au suivi des enfants vulnérables.

En parallèle, la crèche a accueilli 4 stagiaires en 2024, leur offrant un cadre structurant pour développer leurs compétences en observation active, en prise en charge de l'enfant et en accompagnement parental. Un dispositif de tutorat a été mis en place pour encadrer ces stagiaires, avec des suivis réguliers et des temps d'analyse de pratiques animés par l'équipe pluridisciplinaire.

Cette dynamique de transmission et de professionnalisation constitue un levier essentiel pour garantir une prise en charge de qualité et préparer les futur·e·s professionnel·le·s à intervenir efficacement auprès des enfants en situation de vulnérabilité.

Perspectives

Au terme de cette année, la crèche a effectué une évaluation approfondie de ses actions, en équipe, en reprenant les critères de la recherche action de 2015 afin d'améliorer ses pratiques et d'adapter ses services aux besoins évolutifs des enfants et des familles. Les familles expriment leur satisfaction verbalement et régulièrement face aux services proposés

Grâce à l'engagement de toute son équipe et au soutien de ses partenaires, la crèche a su répondre aux défis de 2024 avec professionnalisme et bienveillance. Elle demeure un lieu d'accueil essentiel pour les enfants en situation de vulnérabilité, garantissant un accompagnement sécurisé et structurant pour leur développement.

Les perspectives incluent :

- La mise en place de nouvelles formations spécialisées pour l'équipe (psychologie de soutien à la parentalité, accompagnement des enfants victimes de violences sexuelles, formations par le Pôle de ressources, ...).
- L'élargissement des actions de soutien parental, notamment par le développement de nouveaux ateliers.
- L'amélioration des outils d'observation et d'accompagnement des enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales.
- Capacity building Viva For Life (programme de formation offrant l'opportunité de prendre de la hauteur et d'être accompagné·e dans la mise en place d'une démarche d'auto-évaluation du projet du Traversier).
- Clôture de la rédaction du projet pédagogique prévue pour fin 2025.

SOFFT

Le département de formation SOFFT est reconnu en tant que « Centre d'Insertion Socio-Professionnelle » (CISP) par la Wallonie. Depuis janvier 2024, il dispose également d'un agrément « Digistart » qui vise l'inclusion numérique (anciennement PMTIC).

SOFFT est également engagé dans plusieurs projets :

- Appel à projets FOREM « Appui aux parcours vers l'emploi » (APVE) [se termine en juin 2025].
- Appel à projets SPW Emploi et Formation professionnelle « Renforcement de l'accompagnement psychosocial dans les CISP » [se terminait en décembre 2024].
- Appel à projets SPW Action sociale « Initiative Locale d'Intégration » (ILI) [se terminait en juillet 2024].
- Appel à projets FSE+ : partenaire du projet SPINIC (Scénarios pédagogiques pour un numérique inclusif) dont le LabSET de l'ULiège est coordinateur [se termine en décembre 2025].

SOFFT vise l'émancipation de ses publics via des formations en orientation professionnelle, en Français Langue Etrangère, en confiance en soi et en numérique. Le public de SOFFT est très majoritairement composé de femmes adultes peu qualifiées et précarisées.

Les formations qui ont été mises en œuvre sont :

- S'orienter, du bilan au projet (« OP »).
- Digit-L : Formation au numérique pour femmes.
- Reprendre confiance en soi et oser le changement (« LEA »).
- Nouveau Départ (formation qui a lieu intégralement au sein de la Maison d'accueil).
- Français langue étrangère pour débutantes (« FLE »).
- La dernière ligne droite vers l'emploi (« AI ») – accompagnements individuels.
- Digistart : initiation informatique.

En 2024, SOFFT a réalisé 45.094 heures de formation pour l'agrément CISP, ce qui correspond à 91% des heures prévues et formé 136 participantes.

SOFFT a réalisé 1252 heures Digistart (sur 818h agréées) pour 17 participantes et animé 45h de Tables de conversation ILI.

Si 2023 a vu le renouvellement de l'agrément CISP avec l'apport de quelques changements, 2024 était une année de consolidation.

Pour rappel, parmi ces changements, citons la filière « Digit-L », qui remplace « Explore ». Désormais classée en « formation de base », elle vise à rendre les participantes autonomes avec les outils numériques. Deux fils conducteurs avaient aussi été ajoutés au projet pédagogique : la transition écologique et le développement du numérique de base, intégrés dans toutes les filières via des activités spécifiques. Les projets SPINIC et SECUR'NET renforcent aussi les compétences numériques, notamment en sécurité sur les réseaux sociaux. Ces initiatives soulignent l'importance croissante des outils numériques et de leur gestion dans les formations proposées.

Focus sur quelques éléments-phares de 2024 : les filières de formation

Réflexions sur l'accompagnement psychosocial des participantes

A la suite des constats de précarisation grandissante des publics, déjà relayés depuis plusieurs années dans les rapports d'activités, l'équipe s'était engagée dans une réflexion sur l'accompagnement psychosocial des participantes. Plusieurs séances d'accompagnement ont été mises en place avec Cap Care, une ASBL spécialisée dans le soutien aux intervenant·e·s sociaux·ales. Un GT interne s'est également réuni à plusieurs reprises. Un vade-mecum de cet accompagnement a été finalisé par l'équipe. La réflexion et les échanges qui ont eu lieu à ce sujet ont permis de redéfinir l'accompagnement psychosocial, le rôle de chaque membre de l'équipe, les actions à mener individuellement et collectivement et d'en définir une vision commune. Cette réflexion est à mettre en lien et en complémentarité avec les activités réalisées dans l'appel à projets sur le même thème qui a permis de tester différentes modalités d'action.

Le Français Langue étrangère (FLE) passe en non-mixité

Comme cela avait été évoqué dans le précédent rapport d'activités, depuis le début de ses activités, SOFFT organise ses filières en non-mixité, à l'instar de la plupart des actions du CVFE. Cette pratique féministe est ancrée au CVFE et dans les mouvements féministes pour de nombreuses raisons. La non-mixité permet aux femmes de créer des espaces d'expression libre, de solidarité et d'empowerment. Ces espaces offrent un refuge où les femmes peuvent aborder des problématiques spécifiques, comme les violences sexistes, sans crainte d'être jugées. Ils favorisent l'émergence de leaders féminins et permettent une analyse intersectionnelle des oppressions. De plus, la non-mixité aide à déconstruire les stéréotypes de genre et à créer des alternatives aux normes patriarcales.

Les pratiques de SOFFT s'appuient également sur les principes féministes du CVFE, comme l'importance de la sororité, la création d'espaces d'expression sécurisants, et la valorisation des femmes comme expertes de leurs expériences. Les groupes non-mixtes permettent un apprentissage collectif où les participantes et les formatrices co-construisent des savoirs critiques sur les inégalités de genre.

La mixité, introduite dans la filière FLE en 2016 dans le cadre d'un financement ILI exigeant l'accès égal aux femmes et aux hommes, s'inscrit en contradiction avec ces pratiques. Bien que ces mesures de gender mainstreaming visent à combattre les discriminations de genre, elles ont paradoxalement produit des effets inverses. La mixité a été maintenue après l'intégration de cette filière au cadre CISP, notamment pour répondre aux besoins du public migrant, majoritairement masculin à l'époque.

Certaines raisons, comme l'inclusion des couples ou l'opportunité pédagogique d'expliquer le genre des mots en français, étaient également mises en avant.

Cependant, les effets négatifs de la mixité sont nombreux. Les activités d'expression théâtrale sont difficiles pour certaines femmes en présence d'hommes, tout comme le retrait du voile, qui devient impossible. Des tensions, notamment liées à la jalousie, ont également conduit à des violences et à l'abandon de participantes. Ces situations compromettent la mission de sensibilisation aux violences conjugales et l'accompagnement des femmes vers l'émancipation.

L'expérience d'un groupe exclusivement féminin en 2022-2023, rendu possible par l'arrivée massive de femmes ukrainiennes, a confirmé les avantages de la non-mixité : inclusion facilitée des femmes voilées, meilleure participation aux ateliers et absence de conflits liés à la jalousie. Cette pratique s'avère plus cohérente avec les missions et les activités de SOFFT, renforçant sa spécificité et sa communication externe.

La fin des subventions ILI en juillet 2024 et la reconnaissance de SOFFT dans le secteur FLE à Liège ont ouvert une fenêtre d'opportunité pour revenir à ces pratiques éprouvées de non-mixité. Le Conseil d'Administration du CVFE a marqué son accord sur cette décision dans le courant du mois d'avril.

La rentrée de septembre 2024 a été le moment adéquat pour constituer un groupe de femmes pour le FLE et ainsi garantir la cohérence de l'ensemble des activités et formations de SOFFT, conformément aux principes féministes du CVFE. L'équipe ne peut que se féliciter de cette décision. Le groupe de septembre s'est complété facilement. Les formatrices peuvent mettre en œuvre des activités différentes, plus adaptées et plus cohérentes avec les valeurs de l'association.

« SOFFT en Fête »



L'une de ces activités est « SOFFT en Fête ». Depuis plusieurs années, SOFFT renforce le décloisonnement des filières (organisées au sein de SOFFT). En effet, la disposition des bureaux et des salles de formation avait naturellement tendance à accentuer le cloisonnement des filières. Il est pourtant positif de développer les liens entre les filières, tant au niveau des participantes que des formatrices. Cela permet aux participantes de connaitre mieux l'équipe, de développer leurs réseaux de connaissances, de mieux communiquer, etc. Cela renforce le sentiment d'appartenance à SOFFT, favorise les échanges entre les formatrices et la cohérence pédagogique.



Quelques initiatives avaient déjà été testées auparavant, comme des sorties communes, mais la non-mixité ouvre des portes qui n'étaient pas accessibles jusque-là. C'est ainsi que la première édition de « SOFFT en Fête » a pu avoir lieu ce 3 octobre. Le principe est de proposer des activités créatives et ludiques à chaque étage de SOFFT, animées par toutes les formatrices. Les participantes passent ainsi d'une activité à l'autre, s'approprient les locaux, rencontrent l'ensemble de l'équipe et passent un moment convivial en début de formation. La matinée se termine par un lunch et une photo de groupe ! Cette activité a été très appréciée des participantes et a ajouté de la cohésion à l'équipe. Elle représente un moment important de la formation. Il a été décidé de poursuivre le concept et de mettre sur pied un « SOFFT en Fête » en début de chaque nouvelle session. Une vidéo qui donne une idée de l'ambiance est disponible à l'adresse : https://www.facebook.com/reel/1109470813853587

L'appel à projets « Renforcement de l'accompagnement psychosocial »

Un appel à projets lancé en 2023 pour soutenir l'accompagnement psychosocial des stagiaires en CISP a donné l'opportunité à SOFFT de développer et renforcer des Ateliers féministes « vie sociale et citoyenne » dans toutes les filières et de mettre en place un « Café des femmes », qui est un Café social ouvert à toutes. Les actions ont été mises en œuvre en 2023. A nouveau, 2024 a été une année de consolidation de ces actions.

Les Ateliers féministes ont perduré en 2024. 29 ateliers ont été organisés avec une moyenne de 9 participantes par séance. Ce projet touchant à sa fin, la formatrice a formalisé les ressources de formation, les supports et contacts afin de capitaliser les réalisations et de pouvoir continuer à les utiliser par la suite.

Le Café des femmes quant à lui a rassemblé 151 femmes et 69 enfants au cours de ses 8 séances (soit une moyenne de 18.8 participantes/séance et de 8.6 enfants). On constate une

progression dans le nombre de participantes puisque, en 2023, la moyenne était de 14 participantes/séance).

C'est donc une activité qui rencontre un grand succès parmi les femmes. Elle répond manifestement à leurs besoins de prendre du temps pour elles, tisser des liens et développer leur réseau de soutien et d'entraide, ainsi que prendre soin d'elles-mêmes. Le besoin d'avoir du temps sans les enfants a également été exprimé.

Le Café des femmes avait progressivement été intégré à la programmation du projet « Un air de famille ». Avec la fin du financement spécifique au CISP, il a été décidé de poursuivre en 2025 les Cafés des femmes en étroite collaboration avec « Un air de famille ».

Agrément « Digistart »

2024 a vu le déploiement du nouveau décret « Digistart », qui remplace l'ancien dispositif PMTIC (Plan Mobilisateur pour les Technologies de l'Information et de la communication). SOFFT a été agréé pour 818h/stagiaire sur les 1000h sollicitées. La nouvelle mouture du dispositif prévoit l'octroi d'un contrat de formation avec le FOREM pour les participants, qui leur permet d'obtenir 2€ par heure de formation et le remboursement de certains frais.

SOFFT a organisé 2 sessions de « Digistart » en 2024, l'une au printemps, l'autre en automne. Les formations ont attiré beaucoup plus de personnes que l'ancien dispositif. C'est ainsi que 2 groupes ont été constitués et que les heures ont été largement dispensées. Cette formation peut venir en amont de la filière Digit-L et ainsi faciliter un parcours plus complet.

L'avenir semble incertain pour ce dispositif, malgré un agrément octroyé jusqu'en 2029. En effet, des fonds de Plan de Relance wallon y avaient été affectés par le précédent gouvernement. Les nouvelles autorités envisagent une révision à la baisse des financements. A l'heure actuelle, il n'y a pas d'informations plus précises.

Appel à projets FOREM « Appui aux parcours vers l'emploi » (APVE) : « *La dernière Ligne droite vers l'emploi* »

En plus des filières agréées par le CISP, SOFFT propose un accompagnement individuel (AI) de 8 semaines en entrée permanente. Il s'agit d'accompagner des participantes proches de l'emploi. Elles peuvent ainsi confirmer et confronter leur projet à la réalité du marché de l'emploi. Un bilan informatique est réalisé. Les 15 accompagnements prévus dans le projet ont été réalisés en 2024. Cependant, nous constatons que les freins à l'emploi restent nombreux pour les participantes, même si elles sont considérées plus proches de l'emploi.

2024 représentait la 3e année de financement sur 3 ans. L'appel à projets suivant ayant été retardé en raison des élections du mois de juin, les pouvoirs publics ont pris la décision de prolonger le projet de 6 mois. 8 accompagnements supplémentaires sont ainsi prévus pour 2025. Les demandes pour ce dispositif sont régulières et en nombre suffisant.

Un nouvel appel du Forem est sorti à l'automne 2024, avec de nouvelles modalités et l'octroi des subsides liés aux résultats obtenus (par exemple : 20% du budget est octroyé si les participantes sont 3 mois dans un emploi à la suite de la formation). Cet appel était spécifiquement dédié aux « personnes souffrant de troubles de la santé mentale ». SOFFT a posé sa candidature, mais malheureusement n'a pas obtenu l'approbation du Forem sur sa proposition.

Appel à projets SPW Action sociale « Initiative Locale pour l'intégration » (ILI) : « *Tables de conversation en français langue étrangère pour débutant (niveau A1.1 acquis)* »

Dans le cadre des appels à projets Initiative Locale d'Intégration (ILI), SOFFT avait obtenu en 2023 un budget pour la mise en place de tables de conversation. Les difficultés de recrutement et d'accroche du public rencontrées la première année, se sont poursuivies en 2024. SOFFT a ainsi pu organiser une seule des deux sessions prévues sur l'année. Les difficultés récurrentes, les incertitudes sur la poursuite du dispositif ainsi que l'obligation de mixité dans les financements ILI ont poussé SOFFT à ne pas renouveler cette demande de subvention.

SPINIC *Scénarios pédagogiques pour un numérique inclusif*

Le projet SPINIC vise la collaboration entre différents acteurs du monde de l'insertion pour contextualiser des activités d'alphabétisation numérique au sein de formations plus larges. Il s'agit de créer des scénarios pédagogiques mis à disposition sur un site web et qui sont diffusés lors de journées de partage d'expérience pour les acteurs de l'inclusion numérique (CISP, Digistart, EPN, ASBL, ...). Le projet poursuit également l'objectif de soutenir les formateurs et formatrices des CISP pour intégrer la formation de base au numérique au sein de leurs diverses activités de formation.



Nominé au forma d'Or 2024 : Storytelling - du vécu à l'écran

En 2023, SOFFT avait formalisé un scénario sur une activité de storytelling (voir https://www.spinic.uliege.be/index.php/storytelling/).

En 2024, ce scénario a été proposé pour un concours organisé par FormaForm qui valorise des initiatives intéressantes dans le monde de l'insertion. A cette occasion, une vidéo a été réalisée et très largement diffusée. Elle a été vue plus de 1200 fois.

Elle est toujours disponible sur YouTube : https://www.youtube.com/watch?v=V-1tLlLe6D4&list=PLtvFCdYog1VildX9Pmg5fajbfr2g7g-b7&index=32.

SOFFT n'a malheureusement pas remporté le concours, mais l'expérience s'est avérée très enrichissante et stimulante pour l'équipe et lui a donné une visibilité inespérée !

En parallèle, l'équipe a travaillé sur un « carnet de bons plans ». Il s'agissait de rassembler dans un document et sur un site internet les « bons plans » que les participantes s'échangent généralement de façon informelle.



Coordination, gestion de projet, activités techniques et créatives se sont côtoyées pendant de nombreuses sessions pour finalement obtenir un résultat dont les participantes peuvent être fières !

Le site est accessible à cette adresse : https://carnetbonsplans.netlify.app.

Ce projet FSE+ continue jusqu'à la fin de l'année 2025. Il est financé par l'Union européenne. Pour plus d'info, voir le site : https://www.labset.uliege.be/cms/c_18170989/fr/labset-spinic.

L'équipe

L'équipe de SOFFT est constituée d'une quinzaine de personnes aux profils variés et complémentaires.

À la suite d'un travail de 2023 sur la clarification des fonctions et des rôles ainsi que des budgets complémentaires, l'équipe a été renforcée en 2024 en interne, mais aussi grâce à des prestataires externes qui ont apporté des compétences complémentaires à l'équipe (expression théâtrale, sensibilisation à la santé mentale, autodéfense féministe, ...).

Ces conditions ont permis à l'équipe un temps pour se former, participer à des initiatives diverses, participer aux actions de communication de SOFFT et pour consolider les filières.

Une formatrice en numérique et informatique a été engagée dès le mois de février afin de renforcer la filière Digit-L et ainsi préparer le départ à la pension de la formatrice titulaire en mai 2025.

Aménagement des salles et bâtiments

Divers aménagements (travaux de peinture, ajouts de luminaires et remplacement des revêtements de sol) ont été réalisés dans différents locaux de formation et espaces de travail.

Ces nombreuses améliorations concourent à rendre les lieux accueillants et conviviaux. Les participantes s'y sentent respectées, ce qui participe aussi à la reprise de confiance en soi.

Présence sur le territoire



Le temps dégagé par le renfort de l'équipe a permis de renforcer la présence de SOFFT dans différents lieux, tels que Calif (Coordination d'Associations Liégeoises d'Insertion et de Formation). Calif organise de nombreux groupes de travail qui permettent un travail collectif sur des sujets intéressant les acteurs du secteur afin de proposer des activités aux publics et aux professionnels. Depuis plusieurs années, une formatrice participe activement au Conseil pédagogique, qui est l'organe qui organise les formations pour les professionnels. Un GT spécifiquement dédié aux élections a vu le jour en 2024 et SOFFT y a également pris part. Un autre axe concerne les échanges autour de la participation des bénéficiaires et des équipes aux processus de décisions (GT Parti'CISP). C'est à nouveau un GT que SOFFT a intégré récemment.

L'énergie à fournir en termes de communication ne peut faiblir et des actions à la fois ponctuelles et d'autres récurrentes sont à l'œuvre régulièrement dans l'équipe.

Parmi les actions de 2024, citons par exemple les stands à des journées telles que Retrouvailles (31/8-1/9), la Journée interculturelle du Cripel (24/8) ou encore la Cité des métiers en vue du renforcement des relations avec le FOREM (4/6 et 3/9).

Par ailleurs, nous l'avions évoqué dans le précédent rapport, SOFFT est engagé avec un collectif de CISP liégeois pour assurer des permanences au sein des CPAS et parler des formations en CISP. Ce collectif organise également des « FormaDay » 4 fois par an au Motorium Saroléa, avec des stands tenus par les différents opérateurs qui parlent au nom des CISP de manière transversale. Des membres de l'équipe ont participé à ces différentes actions tout au long de l'année. Cette initiative est présentée à cette adresse : https://view.genially.com/667bd1b43d8e9c0014cd671c.

De plus, l'équipe a présenté des outils pédagogiques pour le service Egalité des chances de la Province de Liège (18/11) et a animé un atelier sur l'intelligence artificielle et les biais de genre à l'AG d'Aleap (4/10).

Perspectives

On le voit en filigrane de ce rapport, les enjeux s'avèrent énormes pour l'année 2025 et sans doute les suivantes. Avec la fin prévue de plusieurs projets, l'année 2025 s'annonçait déjà délicate pour l'équipe de SOFFT, mais la volonté nettement exprimée du gouvernement MR-Engagés de coupes budgétaires et de rationalisation dans le secteur de l'emploi et de la formation est très inquiétante pour la suite.

A titre d'exemple, le premier appel à projets du Forem depuis la nouvelle majorité met l'accent sur l'insertion rapide et durable des personnes accompagnées. Or, le taux de mise à l'emploi des stagiaires ayant terminé une formation en CISP est de 25%[2]. S'il est important d'améliorer ce taux, le secteur ne peut pas faire des miracles, surtout avec moins de moyens !

Afin de bien comprendre les enjeux pour SOFFT plus spécifiquement dans les prochaines années, il est indispensable de rappeler que les CISP proposent des formations de plusieurs niveaux : orientation professionnelle, formation de base, formation professionnalisante. SOFFT est agréé pour les deux premières catégories. En effet, le FLE et Digit-L sont en formation de base alors que OP et LEA sont classées en orientation professionnelle.

Les formations de base jouent un rôle essentiel dans l'intégration des personnes éloignées de l'emploi. Elles visent à fournir des compétences fondamentales et des outils pour faciliter l'accès à l'emploi, tout en favorisant l'autonomie et en tentant de lever les freins à l'emploi.

Les formations en orientation professionnelle, quant à elles, ont pour objectif d'aider les participantes à clarifier leur projet professionnel et à faire des choix adaptés à leurs compétences et aspirations. Elles permettent de mieux connaître les métiers et secteurs porteurs, tout en prenant en compte les besoins du marché afin de limiter les risques d'échec ou d'abandon. Ces formations jouent aussi un rôle clé dans la reconversion professionnelle, en aidant les participantes à identifier leurs compétences transférables et à développer des stratégies d'adaptation face aux évolutions du travail. Enfin, elles contribuent à renforcer la confiance en soi et la capacité de prise de décision, en offrant un accompagnement structuré qui favorise une orientation réaliste et motivante.

Ces formations, qu'elles soient « de base » ou « d'orientation » constituent les premiers jalons du parcours d'insertion socioprofessionnelle. L'un des enjeux actuels, tant pour le secteur que pour SOFFT, est de préserver leur ancrage dans ce cadre afin d'éviter un glissement vers l'action sociale, dont les objectifs, les agréments, les dispositifs et les financements sont distincts.

L'ADN de SOFFT consiste à élargir les horizons et à encourager les participantes à tracer leur propre chemin, sans se conformer aux injonctions sociales qui les cantonneraient, faute de qualification, à des emplois peu valorisants.

À l'avenir, SOFFT devra continuer à s'affirmer comme une première étape clé du parcours d'insertion socioprofessionnelle, tout en défendant ses valeurs. Il lui faudra aussi, peut-être, se réinventer en explorant de nouvelles filières ou en développant de nouvelles activités.

[2] Interfédé – Analyses statistiques 2021-2022, p. 23. https://www.interfede.be/wp-content/uploads/2024/09/Analyse-stagiaires-2021-2022-1.pdf [consulté le 4/3/25].

EDUCATION PERMANENTE

L'année 2024 a marqué une étape clé dans la consolidation du département Éducation Permanente (EP). Dans la continuité du redéploiement amorcé en 2023 et à la suite de la réinstallation dans des locaux réaménagés, l'équipe a poursuivi ses efforts pour renforcer l'analyse critique, l'exercice des droits, stimuler le débat démocratique et soutenir l'émancipation des citoyen·nes.

Ce rapport d'activités témoigne de l'engagement du CVFE à adapter ses pratiques aux enjeux contemporains tout en restant fidèle aux principes fondamentaux de l'EP et du féminisme : une approche inclusive et participative, ancrée dans les réalités des personnes concernées, visant à donner accès aux savoirs et aux pouvoirs à toustes à travers l'expression culturelle.

Dans un contexte marqué par des inégalités sociales persistantes et des mutations profondes qui redéfinissent les rapports au monde, l'EP a développé des projets innovants, consolidé des partenariats et renforcé son impact sur le terrain.

2024, une année riche et rebondissante.



1er trimestre

Ouverture du centre de documentation féministe.

Vernissage de l'exposition « Tour du monde des droits des femmes» à la Cité Miroir à l'occasion du 8 mars.

2e trimestre

Inauguration de la stèle en femmage aux victimes de féminicide.



Publication de l'analyse des programmes des partis en vue des élections de juin 2024.



3e trimestre

Eté Show 2024, un programme d'activités estivales riches et variées.

Evaluation de saison.

4e trimestre

Présentations des créations des groupes «Lesbiches», «tissage» et «humour».



Réflexion partagée autour des publications.

Actualisation de l'outil «Vis ma vie de femme» et lancement de la formation.

Nouvelle dynamique et décloisonnement des axes de travail

L'agrément du CVFE en EP repose sur deux axes de reconnaissance. Dans une logique de renforcement et de fluidification de ses actions, le département EP aspire à une nouvelle dynamique de travail qui repose sur le décloisonnement de ses axes d'intervention et une collaboration accrue au sein de l'équipe et donc, plus de transversalité entre les métiers d'animation des publics et de production d'outils, d'écrits et de services.

Une équipe unie et polyvalente

L'équipe s'envisage comme une équipe généraliste, capable d'intervenir sur un ensemble d'actions relevant de l'agrément EP tout en développant des spécialisations individuelles. Elle travaille donc sur de nouvelles dimensions : développement d'outils, de services et de formations. Cette approche transversale et collaborative renforcera la portée et la pertinence des actions. Elle favorise également une plus grande souplesse dans la répartition des tâches et la mutualisation des compétences.

L'année a été marquée par l'absence prolongée de la responsable du département depuis le mois de février 2024 et par le départ (annoncé) du coordinateur des publications en avril. Cette situation n'a cependant pas entravé la poursuite du projet de redéploiement du département.

Un moteur de l'action d'EP dans la vie associative

Le département a pour ambition de diffuser et d'incarner les concepts de l'EP aussi bien en interne du CVFE, qu'à travers ses réseaux externes. Pour cela, il met l'accent sur :

- Le déploiement de collaborations avec les réseaux partenaires afin de porter les enjeux et thématiques d'actions du CVFE en dehors de ses murs.
- Le développement de la transversalité avec les départements du CVFE, notamment en co-animant des activités, en mettant en place un comité de réflexion chargé de débattre des projets d'écriture, en initiant des projets transversaux et en mobilisant l'ensemble du CVFE lors de grands rendez-vous dans l'espace public.

Le public

Le CVFE a la particularité d'être une organisation qui couvre plusieurs champs professionnels, ayant des enjeux et des missions différent·e·s. L'action d'EP doit en tenir compte et envisager une dynamique de synergies tout en étant ouverte sur l'extérieur. Le département EP du CVFE s'adresse donc à une diversité de publics, allant du tout-venant en passant par des personnes sensibilisées aux questions de genre et à celles confrontées à des situations de vulnérabilité ou d'exclusion. Cette diversité nécessite de concevoir des dispositifs et des thématiques différenciées pour répondre aux réalités spécifiques de chacun.e.

Une méthode de travail

Le CVFE est porteur d'une méthode féministe d'EP visant à permettre de prendre conscience de la société patriarcale, de la dénoncer, de revendiquer une société plus juste et de développer des propositions de changement.

Conscientisation féministe et empowerment

La conscientisation féministe permet d'explorer les expériences communes de l'oppression patriarcale via des méthodes d'animation ascendantes qui soutiennent la réflexion des femmes à propos de ce qui les opprime. Elle permet de développer les capacités à y répondre à travers une action partagée et d'entamer la conquête de savoirs qui les aident à se libérer de certains carcans.

En mettant l'accent sur l'expérience des femmes — aussi bien les souffrances causées par leur oppression que les forces qu'elles ont développées pour y résister – il s'agit également de

mettre en lumière les luttes féministes. Il s'agit de considérer ce que les femmes expérimentent au sein de la société, en vue de livrer la clé aussi bien de la théorie que de la pratique de la libération, c'est ce que le féminisme nomme empowerment.

Déconstruction

La pratique de la déconstruction est au cœur des méthodes d'animation. Elle permet de questionner, critiquer et remettre en cause les systèmes de domination pouvant être perçus comme naturels, échappant à la construction humaine et aux rapports de force. Il s'agit donc de déconstruire les codes, les systèmes en mobilisant toutes les ressources culturelles existantes pour agir et questionner ce qui entretient l'injustice, l'inégalité, les hiérarchies arbitraires entre genres, entre humains, ...

Réappropriation

Les activités visent la réappropriation dans le sens de s'approprier à nouveau, de refaire sienne une culture ou encore un bien perdu :

- Des pratiques dites féminines dévalorisées pour en faire des objets de revendications ;
- Les corps en tant qu'objets privilégiés de la domination masculine ;
- Les droits en ce qu'ils ne sont jamais acquis et souvent bafoués.

Joie militante

Ce travail se réalise dans une approche joyeuse visant à participer activement à la transformation collective.

Axe 1 : participation, éducation et formations citoyennes

L'EP aborde les thématiques d'action définies par l'objet social du CVFE : la promotion de relations égalitaires, la lutte contre les exclusions et la promotion de l'égalité de genre. Elles visent à rencontrer les préoccupations et à développer des processus d'EP qui aboutissent à la mise en œuvre d'une action collective.

Le projet « Lesbiches » en partenariat avec le planning familial de Herstal a permis de créer des espaces en non-mixité pour la communauté lesboqueer, de se réapproprier des vécus, une histoire et une identité propres mais également de renforcer la visibilité de cette communauté dans l'espace public afin de le rendre plus inclusif. Les expositions « mémoires vivantes » et « héritages queer » en sont des témoignages puissants.



Le projet « Tour du monde » en partenariat avec l'ASBL Interra vise à mettre en lien des femmes issues de différentes origines pour échanger sur leurs vécus personnels ou des faits révoltants. Ensemble, elles ont imaginé et créé des réalisations 3D grâce à leurs ressources multiples et diverses qui dénoncent les violences vécues ou qui revendiquent des droits pour en finir avec ces violences machistes. Ces tableaux ont été exposés à la Cité Miroir durant le mois de mars 2024. Le groupe a participé à la scénographie de l'exposition. Il a pris part aux visites guidées en expliquant aux visiteurs son travail de création et ses réflexions. Après le démontage de l'exposition, le groupe a décidé de poursuivre les ateliers pour créer des kits de prévention relatifs aux violences rencontrées au quotidien à destination du grand public.



Le projet « Quartier libre » permet au CVFE depuis 2019 de travailler avec les partenaires et les citoyen·ne·s du quartier sur la thématique de l'égalité entre les hommes et les femmes, la conscience de l'importance des dégâts des violences conjugales et/ou intrafamiliales avec la conviction que le changement passe par des initiatives locales, qui prennent parfois du temps à s'implanter, mais dont l'enracinement est alors d'autant plus profond. Après plusieurs phases (campagne dans le quartier, formation des parties prenantes, coopérations sur de nombreuses initiatives), le CVFE, le planning Infor-Femmes, la bibliothèque du Nord et le service proximité de la Ville de Liège ont initié le projet de création et d'installation d'une stèle en femmage aux victimes de féminicide. Le groupe a d'abord exploré le concept de féminicide avant de collaborer avec l'artiste sculptrice liégeoise Lissa Gasparotto et la graphiste Louise Zilles pour penser une sculpture pour toutes les victimes de féminicide : les femmes assassinées, retrouvées ou non, reconnues ou non par la Justice mais aussi les victimes de tentatives de féminicides. Cette sculpture a été installée dans l'espace public, sur l'esplanade Saint-Léonard et inaugurée en présence des partenaires et des autorités locales. Il s'agit d'un rappel symbolique que toutes les femmes peuvent potentiellement être confrontées à des violences, jusqu'au féminicide, et qu'il est nécessaire de lutter pour les droits acquis et ceux à acquérir. Cette œuvre participative est une œuvre poétique et militante qui évoque autant la douleur et la colère, que la résilience, la sororité et la vie. Ce projet a été soutenu par l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes.





Le projet « Libère ta voix » en partenariat avec l'ASBL D'une certaine gaieté et les Territoires de la Mémoire, est né d'une suggestion du CVFE à l'occasion de la Cycloparade du 8 mars 2024 : un métier à tisser a été installé sur l'esplanade du B3 pour inviter les personnes présentes à y glisser des messages relatifs à la lutte pour les droits des femmes. Ces messages ont ensuite été intégrés à un tissage collectif qui a peu à peu pris forme grâce à la persévérance d'un groupe de tisseuses assidues. Le vernissage de cette œuvre collective a été organisé à l'occasion de la semaine d'activités liées au 25 novembre. Il constitue une œuvre collective puissante et symbolique et sera exposé en itinérance durant l'année 2025.



Les tables de conversation sont mises en place pour rencontrer le public primo-arrivant du quartier. La mise en action socioculturelle avec des publics vulnérables prend nécessairement plus de temps et nécessite de trouver des formes d'accroche qui rencontrent leurs besoins. L'équipe travaille avec ces femmes, souvent isolées et maîtrisant difficilement le français, selon la méthode de la démarche interculturelle. Un travail mené récemment par Vie féminine auprès de femmes migrantes de diverses générations conclut que parmi les lieux émancipateurs pour ces femmes, on retrouve les lieux d'apprentissage du français en groupe sans contrainte institutionnelle. En 2024, le groupe a conversé sur des thématiques liées au sentiment de citoyenneté et aux questions interculturelles auxquelles ces femmes sont confrontées au quotidien. Elles ont rencontré plusieur·e·s intervenant·e·s pour éclairer certaines questions comme l'EVRAS à l'école. Leur parcours a donné naissance à l'exposition « femmes de quartier, nos histoires, nos regards » en partenariat avec l'ASBL Graffiti qui a été exposée dans les locaux du CVFE et a fait l'objet de plusieurs visites de groupes externes.



Le projet « Humour » regroupe une équipe de stand upeuses qui se réunit pour des ateliers d'écriture et de mise en scène de sketchs au départ de réflexions sur la place des femmes dans le milieu de l'humour, sur l'humour comme moyen de militance féministe ou au contraire de perpétuation des oppressions. Le groupe utilise l'humour pour faire passer des messages féministes différemment dans l'espace public, utiliser son vécu à des fins collectives. Il se nourrit du travail d'autres humoristes et stand upeuses, notamment en allant voir des spectacles pour ensuite les analyser. Ce projet a fait naître l'envie de proposer des performances scéniques à tester dans le nouvel espace à Maghin et sur d'autres scènes. Les participantes ont ensemble créé un spectacle d'1h30 et se sont produites deux fois en public en 2024. De nouvelles dates sont prévues en 2025.

Le projet « Corps politiques » travaille depuis 4 ans déjà sur le sujet des corps des femmes. Le groupe initial est régulièrement sollicité pour intervenir sur les thématiques de l'âgisme et de la grossophobie auprès de différents organismes. Il prend la parole sur la nécessité de prendre conscience des discriminations subies par les personnes grosses et/ou âgées dans la société et tous les domaines de la vie afin d'identifier des pistes de changement à titre individuel et collectif. En 2024, UNIA a notamment demandé au groupe de contribuer à une étude sur les discriminations liées à la grossophobie et le magazine « Constellations » a publié le texte « Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre » et des photos tirées de l'expo « Agisme » (Constellations, Vieillir par le corps, septembre 2024, n°2, asbl ÂGO). Deux expositions et des fanzines continuent à être diffusés. Le projet se poursuit et s'élargit avec un processus de création théâtrale en partenariat avec la compagnie de théâtre La Renaissance. Le groupe explore un nouveau médium et ouvre la réflexion à d'autres discriminations liées aux corps des femmes. La création sera finalisée en 2025 ; elle vise à sensibiliser aux enjeux politiques qui traversent le corps des femmes et aux revendications qui en découlent.



D'autres processus sont en cours, toujours en plein travail de déconstruction et aboutiront pour certains à des réalisations dans les mois à venir :

- Les ateliers « Mamans sans tabou » s'inscrivent dans le projet transversal « Un Air de famille » et proposent aux mamans de partager leurs vécus et leurs galères. Ils visent à éveiller une conscience collective des inégalités de genre en matière de parentalité, des pressions sociétales pesant sur les mères. Ils visent également à renforcer le sentiment de compétences individuelles et collectives et à identifier collectivement des messages et revendications politiques à amener dans l'espace public.
- Le projet « Pop culture » a été suggéré pour aborder les schémas amoureux véhiculés par la pop culture. Le groupe s'attelle à déconstruire les « tropes » présents dans les films, séries, romans qui incitent les femmes à désirer des formes de relations et de comportements potentiellement violents. Une série d'ateliers sur les films de Noël a été proposée en fin d'année. Une conférence de l'autrice Chloé Thibaud sur le sujet est à l'agenda de 2025.

L'équipe a également répondu à des sollicitations en lien avec l'actualité :

- A l'approche des scrutins électoraux, un travail conséquent d'analyse comparative des programmes des différents partis a été réalisé ainsi que des ateliers préparatoires à la mise en place d'un débat entre citoyen.nes et candidates locales qui s'est déroulé dans les locaux du CVFE en partenariat avec les Territoires de la Mémoire.
- Le CVFE a participé à l'action collective « Nuits blanches contre listes noires » initiée par l'asbl La Cible en octobre en proposant une « Kermesse antifasciste » ; un évènement ludique proposant différents jeux pour affiner ses connaissances sur l'extrême droite et ses personnalités afin de sensibiliser aux dangers de l'extrême droite et spécifiquement pour les femmes et les associations (féministes).



Durant l'été, l'équipe a multiplié les suggestions afin d'initier et de tester de nouvelles propositions, d'explorer de nouvelles dimensions, médiums ou thématiques et de rencontrer de nouvelles participantes. Ces moments ont aussi été l'occasion d'évaluer le travail réalisé avec les groupes et d'envisager de nouvelles perspectives. Certaines des activités estivales ont donné lieu à de nouvelles dynamiques telles que les micros ouverts, les écoutes de podcasts collectives ou encore les apéros littéraires.

Programme de l'été		
Atelier « Plantes comestibles et médicinales » Collages féministes Ciné-débat « Visages –villages » Atelier d'écriture « Corps en mouvement »	Yoga inclusif Ciné-débat « Les filles d'Olfa » Atelier « Education féministe » Atelier « Sexualité des mères » Balade féministe à Bruxelles	Rencontre littéraire « Parle-moi de ton féminisme » Ecoute du podcast « Les bons alliés… » Ciné-débat « Le féminisme au masculin » Atelier d'écriture avec Mel Moya suivi d'un micro ouvert

Les activités socioculturelles régulières ont touché plus de 300 personnes et représentent plus de 600 heures d'animation.

Les activités de diffusion des productions de groupes auprès d'un large public ont quant à elles rassemblé plus de 750 personnes (11 activités).

Le département EP a invité l'ensemble du CVFE à se mobiliser pour participer à trois moments importants d'action dans l'espace public (8 mars, 17 octobre et 25 novembre). Ces 3 dates sont l'occasion de travailler sur une programmation thématique et de mettre le focus sur la défense d'enjeux spécifiques. Ces activités de mobilisation ont touché plus de 200 personnes (participation aux mobilisations et aux activités préparatoires).

Parallèlement aux activités socioculturelles, l'EP continue de proposer de manière régulière des stages d'auto-défense féministe. Le processus proposé permet d'aborder en groupe les vécus et les ressources d'action, de les expérimenter pour ensuite y apporter une lecture critique et sociétale. Il permet de favoriser la prise de conscience des forces et des ressources individuelles et collectives des participantes. Ces stages sont une porte d'entrée pour de nouveaux publics qui s'engagent ensuite dans d'autres actions ou projets, voire suscitent de nouvelles propositions d'actions.

7 stages d'auto-défense ont été organisés en 2024 ainsi que 3 initiations et 2 ateliers de défense verbale et numérique. En tout, ce sont 113 personnes qui ont participé à ces processus d'éducation non formelle.

Axe 3 : services, outils et recherches

Le département EP est également reconnu dans l'axe « services, outils et recherches » du décret. Jusqu'à récemment, seule la dimension recherche était développée au CVFE à travers les publications d'analyses et d'études. En 2023, l'équipe a entamé le développement d'un outil pédagogique et d'un service : le centre de documentation féministe, inauguré en janvier.

En 2024, cette démarche de diversification s'est poursuivie, tout en maintenant le travail de publication, afin de renforcer la participation du CVFE à la constitution et à la transmission d'un corpus de réflexion alternatif et féministe visant l'outillage des professionnel·le·s du secteur associatif et du grand public.

Publications

Le département a travaillé à reformuler sa ligne éditoriale :

Le pôle « Publications » du CVFE est consacré à la rédaction, l'édition et la diffusion, dans une perspective féministe, d'analyses et d'études au sens donné par le décret relatif au développement de l'Education permanente dans le champ de la vie associative.

Ce pôle vise à partager le point de vue critique du CVFE en offrant des contenus qui alimentent une réflexion, nourrissent des perspectives d'actions, à l'attention de divers publics et secteurs d'activités selon les sujets et les thématiques abordés : citoyen.ne.s, professionnel.le.s du secteur concerné par le sujet, milieu associatif, militant.e.s, chercheurs.euses et étudiant.e.s, représentant.e.s du monde politique.

Les publications du CVFE traitent des enjeux liés à son objet social : les violences conjugales et intrafamiliales, les inégalités de genre et les exclusions socio-économiques et culturelles.

Elles visent à formuler une analyse critique des inégalités et des violences qui s'entretiennent et se nourrissent mutuellement, et à mettre en lumière et questionner les stéréotypes sur lesquels s'appuient les rapports de force.

Elles visent donc à (r)éveiller la prise de conscience sur ces problématiques, les capacités d'actions éclairées et les attitudes de responsabilité citoyenne dans une logique de transformation sociale. Il s'agit de promouvoir des conditions d'existence moins inégalitaires et injustes comme horizon régulateur.

Les analyses et les études portent une attention particulière aux logiques de domination structurelles, notamment socio-économiques, qui produisent des situations d'inégalités et y maintiennent les femmes, ainsi qu'aux institutions via lesquelles ces effets de domination se concrétisent (ou au contraire sont freinés).*

Elles proposent une analyse intersectionnelle des rapports de domination de genre qui se veut attentive à leur imbrication avec d'autres formes de domination (liées à la race, à la classe, au handicap, à l'orientation sexuelle, à l'âge, au statut migratoire, etc.).

Elles associent à une lecture critique la mise en lumière de pratiques et pensées alternatives et résistantes aux logiques de domination que le CVFE dénonce et qui peuvent faire écho aux questionnements, désirs et réalités matérielles de ses publics. Elles font l'objet, dès que possible, de recommandations au monde politique.

Les textes allient recherche et expertise propre en ancrant des questions plus théoriques dans la réalité des personnes concernées qui fréquentent l'association ou encore en partant de ce qui les questionne/anime en termes de droits.

Les textes se veulent accessibles, précis et rigoureux. Le CVFE fait appel en ce sens à des ressources externes lorsque cela s'avère pertinent (associations, milieu académique, médias, ...).

La ligne éditoriale du CVFE se veut libre de toutes contraintes extérieures, qu'elles soient politiques ou économiques. Son contenu est pensé et réfléchi par un comité éditorial. Celui-ci est composé de travailleur.euses et de parties prenantes de l'association. Il peut également faire intervenir des personnes extérieures dont l'expertise ou l'expérience peut apporter une plus-value aux différents projets de publication.

Leur diffusion fait l'objet de démarches particulières en fonction du/des public/s cible/s en concertation avec le comité éditorial.

La mise en place d'un comité a été réfléchie afin de collectiviser la définition des thématiques de recherches et d'envisager la stratégie de diffusion des textes.

Les textes publiés en 2024

7 analyses et 2 études ont été publiées répondant à des faits d'actualité, à la poursuite de l'exploration d'une thématique particulière, à un projet développé au sein du CVFE ou encore en réponse à des demandes de la part d'autres associations. Les textes ont fait l'objet de diffusions et pour certains d'entre eux d'activités de médiation ou d'interventions à la demande de partenaires ; notamment :

- Un ciné-débat sur le texte publié en 2023 sur le passage en franchise de Delhaize en présence de deux des réalisateur·rice·s de Zin TV et d'une syndicaliste ayant participé à la lutte. Le débat a permis de réfléchir aux conditions de travail, à la dégradation de celles-ci et à leur impact sur la vie des travailleur·euse·s et en particulier des femmes.

- Une intervention auprès d'un cercle étudiant.es de l'ULiège sur le procès Pélicot qui a permis de repartir du procès et de son histoire pour mettre le doigt sur l'oppression systémique et le continuum de la violence, de parler du traitement médiatique et juridique des violences sexuelles et du manque d'investissement de l'Etat sur ces sujets. Le débat a permis d'aborder la nécessité toujours bien présente de lutter pour obtenir des avancées et de s'organiser tous et toutes ensemble.

Les analyses

À propos des luttes des femmes palestiniennes : interview avec Sandrine Mansour



Dans cette analyse, la chercheuse franco-palestinienne Sandrine Mansour propose un éclairage sur la situation en Palestine, à travers le prisme des luttes des femmes palestiniennes. Le texte parle de la manière dont les luttes pour les droits des femmes et les luttes pour la libération nationale sont intimement liées. Les difficultés rencontrées par ces femmes dans ce contexte particulièrement violent de la guerre y est également abordé.

Violences conjugales, péril intime



En France, le procès de Dominique Pélicot qui a drogué sa conjointe pendant dix ans pour pouvoir la violer, permettre à des dizaines d'hommes de la violer et filmer ces viols montre une suite de crimes que l'on peine à imaginer. La soumission chimique n'existe pas seulement dans le monde marginal de la nuit et lors de rencontres fortuites mais aussi dans les couples. La détermination de Gisèle Pélicot a permis que le procès ne se déroule pas à huis-clos, que le public puisse visionner les films impliquant les inculpés et constater les abominations qu'ils lui ont fait subir. Malgré les risques pour elle et ses proches, Gisèle Pélicot a voulu cette exposition au grand jour pour renverser les discours machistes odieux du patriarcat à propos du viol et pour soutenir d'autres victimes. « Ce n'est pas à nous d'avoir honte. C'est à eux ».

Ce texte a été rédigé dans le cadre d'une demande de contribution du magazine Espaces de Libertés à l'occasion du 25 novembre. La thématique fera l'objet d'une réflexion approfondie en 2025.

Le Tribunal international des crimes contre les femmes de 1976 : une critique toujours actuelle de notre système juridique



Tribunal international des crimes contre les femmes, 1976. Affiche tombe cassée.
Carhif-AVG, Bruxelles

Il y a près de 50 ans, du 4 au 8 mars 1976, Bruxelles fut le théâtre d'un événement féministe d'envergure internationale qui marqua le militantisme belge et international pour les droits des femmes. Le Tribunal international constitue une initiative historique qui rassemble alors quelque 2 000 femmes venues du monde entier, représentant 46 pays, transcendant les frontières géographiques, culturelles et sociales. Ensemble, elles aborderont quantité de violences de genre comme le mariage forcé, les féminicides, l'excision ou encore la pornographie.

Le CVFE a participé à la présentation officielle de la publication de l'édition augmentée des actes du Tribunal de 1976 à l'Université des femmes et rencontré la coordinatrice, Mylène Le Goff. En écho à la sortie du livre, le CVFE a souhaité contribuer au travail de transmission et de mémoire de l'histoire de cet événement féministe en proposant une analyse sur le sujet.

Comparer les emplois pour revaloriser les salaires des métiers féminisés

La revalorisation salariale des métiers « essentiels » mis en lumière par la crise du covid-19, qui sont majoritairement occupés par des femmes, représente un enjeu important des luttes contre les inégalités économiques entre les genres. Comment ces inégalités se perpétuent-elles et en quoi la comparaison entre fonctions est-elle un outil à la fois primordial si on désire les éradiquer et encore sous-exploité ?

Cette analyse poursuit l'exploration de la thématique liée à l'emploi des femmes qui fait régulièrement l'objet de nouvelles approches

Lesbiennes, matérialistes et radicales, elles ont révolutionné la société. Une histoire urgente à conserver et à visibiliser.



Parler de l'histoire des lesbiennes, c'est parler de l'histoire des femmes minorisées et marginalisées, de celles qui dérangent « l'ordre naturel des choses, de celles qu'on ne tolère que tant qu'elles restent enfermées dans un fantasme masculin. » Eclairage lié au projet Lesbiches en cours depuis 2023.

Violences économiques faites aux femmes : dans le couple comme au travail, on n'en veut pas !

Cette analyse explore les multiples visages des violences économiques faites aux femmes. Elle aborde la complémentarité de ces violences, leur récurrence tout au long de la vie et les inscrit dans un contexte d'inégalités systémiques. Elle s'appuie sur les réflexions et les témoignages de femmes impliquées dans un projet du CVFE.

Fruit d'un travail mené avec Financité sur les violences économiques.

Travailler avec le groupe dans une association féministe. Voyager entre le « je » et le « nous toutes »

Le groupe est un des outils indispensables à la pratique d'une éducation populaire et d'un travail social engagé auprès des femmes (ayant été) victimes de violences de genre, et en particulier de violences conjugales. Les approches collectives sont donc au cœur du travail associatif, notamment féministe, et constituent souvent de véritables laboratoires de citoyenneté. S'appuyant sur l'expérience de 45 années du CVFE en matière d'animation de groupe, cette analyse présente les raisons d'une telle constance en mettant en lumière les points forts de cet outil pour une association féministe.

Ce texte a été publié dans la revue L'observatoire (asbl L'Observatoire, créateur d'échange et de transversalité dans le Social, n° 118/2024 – avril 2024).

Les études

FEMMES ET POLITIQUE - travail lancé en 2024 qui se poursuit en 2025

Quelle place pour les femmes dans les programmes pour ces élections 2024 ?



L'année 2024 est marquée par différentes élections : communales, régionales, fédérales et européennes. A cette occasion, le CVFE a voulu lire et comparer ce que les principaux partis francophones proposent pour lutter contre les violences faites aux femmes. Cette étude retranscrit ce que nous retenons de chacun des programmes.

Ce texte a valu au CVFE de nombreuses interpellations de la part des partis politiques juste avant le scrutin électoral, questionnant principalement le tableau synthétique qui reprenait la liste des mesures identifiées présentes ou non dans les programmes. Le CVFE a répondu à chacune des interpellations en précisant sa méthode et ses critères d'analyse.

Se détourner de l'extrême droite : quelques éléments de sociologie utiles à la compréhension de cet électorat



Dans cette étude, la possibilité de se détourner de l'extrême droite est questionnée. La première partie explore ce que signifient les votes d'extrême droite et ce qu'ils révèlent sur cet électorat. A travers la compréhension de quelques éléments de sociologie, il s'agit de mieux appréhender les dynamiques derrière un changement de vote. La deuxième partie aborde les moyens d'action des travailleuses et travailleurs de l'éducation permanente pour lutter contre l'extrême droite et empêcher son implantation en Wallonie.

Les outils culturels et pédagogiques

L'actualisation de l'outil « vis ma vie de femme »



L'outil « Vis ma vie de femme » est un jeu pédagogique créé par le CVFE avec un groupe de femmes participantes. L'outil favorise la prise de conscience et l'analyse critique des inégalités et des discriminations qui touchent encore un grand nombre de femmes au quotidien. Il fait régulièrement l'objet de demandes d'animation par des groupes. Les questions des groupes rencontrés et les demandes de formation des travailleurs.euses du secteur non-marchand ont entraîné la volonté d'actualiser l'outil en le complétant d'un référentiel théorique sous la forme d'un carnet pédagogique qui permet d'approfondir chaque sous-thématique.

Le jeu et le carnet s'adressent à l'ensemble des animateur·rice·s, formateur·rice·s, travailleur·euses et bénévoles qui souhaitent aborder les questions de genre avec leurs publics en animation. Fin 2024, une première journée de formation à l'outil a été testée. Celle-ci a été très positive et 4 journées de formation seront à nouveau proposées en 2025.

La poursuite du travail de conception de l'outil « les printemps »

L'EP travaille depuis de nombreux mois sur un outil pédagogique mettant en lumière les violences secondaires rencontrées par les femmes victimes de violences conjugales. Il a été travaillé avec des groupes de femmes ex-hébergées au sein du CVFE. L'outil a fait l'objet d'une première évaluation et sera ajusté en fonction de celle-ci pour pouvoir être diffusé en 2025.

L'ouverture et le développement du centre de documentation féministe



Le centre de documentation relève du département éducation permanente (axe 3). Il constitue cependant un outil pour l'ensemble de l'association. Il permet de mettre à disposition des ressources féministes pour un large public sur le territoire d'action du CVFE dans une visée d'éducation permanente. Il s'agit d'un centre de documentation féministe ; les ressources qui s'y trouvent sont donc des productions féministes sur les questions/thématiques abordées. Certaines ressources complémentaires sont également mises à disposition dans les domaines de l'éducation populaire, du trauma, de la parentalité, …

Le centre de documentation est une ressource en matière de prêts documentaires mais pas que :

- Espace de médiation culturelle : des activités de médiation y ont été organisées en 2024 telles que l'inauguration, l'accueil d'une journée de formation de l'ASBL ilo citoyen sur la représentation de la diversité dans le livre jeunesse, une collaboration avec le B3 sur le projet d'« encyclopédie des femmes » mais également l'accueil d'expositions, la préparation de l'organisation d'un éditathon ou encore la participation au petit salon des outils pédagogiques et de la documentation.
- Développement et mise en réseau : l'équipe a visité la bibliothèque féministe Léonie Lafontaine à Bruxelles afin d'alimenter la réflexion sur le fonctionnement du centre et a rejoint en 2024 le réseau des centres de documentation liégeois. Le CVFE travaille également régulièrement avec le B3 et la bibliothèque du Nord.
- Fonctionnement : le fond a été trié et une commande importante de nouveaux livres a été passée afin de l'actualiser. La mise à jour du catalogue est en cours, une réflexion sur le choix du logiciel de gestion est également à l'étude.

- Accès : le centre est accessible sur rendez-vous et lors de la permanence hebdomadaire (le lundi matin). Plusieurs étudiant·e·s et professionnel·le·s ont été reçu·e·s pour des recherches ou pour concevoir des animations au départ d'outils pédagogiques.

Une fois que l'ensemble de ce travail aura abouti, les enjeux de visibilisation et de communication seront alors développés.

Perspectives

2025 sera l'année de référence pour l'introduction du prochain rapport général d'évaluation du CVFE auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de la reconduction de son agrément. Le département EP s'appuie sur de nombreuses forces pour lui permettre de défendre la qualité de son action. Sa capacité d'innovation et son approche des questions actuelles lui offrent une réelle pertinence dans le paysage associatif. Sa posture vis-à-vis des femmes, son aptitude à travailler avec des publics diversifiés et à adapter ses propositions en conséquence constituent des atouts majeurs. Son équipe complémentaire renforce la cohérence des actions et enrichit les projets développés. Le CVFE peut également compter sur un réseau associatif solide ainsi que sur des infrastructures adaptées.

La poursuite des projets socioculturels en cours s'étoffera en 2025 d'un nouveau projet d'exposition photographique consacrée aux survivantes de violences conjugales, en collaboration avec le département Accueil & Hébergement.

Le développement des partenariats constituera un axe fort de l'action, permettant d'enrichir le réseau et d'assurer une plus grande diffusion des créations réalisées par les groupes du CVFE. Dans cette dynamique d'expansion, un déploiement extra-muros à travers un projet estival permettra de faire connaître le CVFE sur un territoire élargi ; portant les thématiques travaillées durant la saison sur un territoire plus vaste.

L'organisation de conférences constituera un nouvel axe de la programmation, favorisant le dialogue et la réflexion sur des enjeux féministes. L'équipe va également se lancer dans la réalisation et la diffusion de podcasts, média incontournable permettant de sensibiliser un public plus large et d'explorer différentes thématiques sous un format accessible et engageant.

En parallèle, le déploiement du centre de documentation devra permettre un accès facilité aux ressources tout en proposant une meilleure structuration des contenus disponibles. Des activités de médiation culturelle seront également proposées mensuellement.

Une offre de formations pour les professionnel·le·s et les personnes concernées par les thématiques qui sous-tendent les actions du département se construit, ainsi que la création et la diffusion d'outils pédagogiques répondant à des besoins ou des demandes des réseaux partenaires. Cela permettra de répondre aux demandes de collaborations d'étudiant.es et de professionnel.les qui s'intéressent aux thématiques de travail du CVFE.

Dans le domaine des publications, les thématiques d'écriture prioritaires ont été identifiées en concertation avec les départements du CVFE. La mise en place de groupes de travail transversaux devra permettre d'assurer une cohérence et une pertinence accrues des contenus diffusés.

La volonté de travailler en transversalité avec les départements du CVFE se concrétise également via la réflexion sur des collaboration possibles avec SOFFT, le Refuge et dans la mesure du possible, la crèche.

Face à l'inquiétude démocratique, à la remise en question des droits acquis récemment par les femmes, au recul du vivre et du faire ensemble mais aussi au dépérissement de certains espaces de vie, les actions socioculturelles d'éducation permanente constituent une réponse pour retrouver du sens et du lien. Il s'agit de redonner vie au concept de démocratie en faisant vivre les droits humains, la lutte contre les inégalités et les injustices, en construisant un espace public dynamique et ouvert à toustes, dans la joie. L'élargissement de cet espace public citoyen sera au cœur du projet.

LES DYNAMIQUES ET PROJETS TRANSVERSAUX

L'ensemble de l'activité du CVFE ne peut pas se résumer à l'intense activité de ses départements… Les dynamiques et projets transversaux à l'interne du Collectif et aussi en partenariat avec d'autres associations montrent l'étendue de l'action et des projets du Collectif.

Les 3 temps forts de présence du CVFE dans l'espace public

Chaque année, le CVFE réaffirme son engagement autour de trois dates clés, moments forts de mobilisation pour porter ses revendications et recommandations dans l'espace public :

- 8 mars : Journée internationale des droits des femmes
- 17 octobre : Journée mondiale du refus de la misère
- 25 novembre : Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes

8 mars

Le CVFE a imaginé une semaine d'activités autour de la thématique des violences économiques faites aux femmes :



- Ciné-débat autour du film documentaire *Le Balai libéré*, film documentaire réalisé par Lucie Tourette, qui met en lumière la lutte des travailleuses du nettoyage pour leurs droits et leur dignité.
- Présentation de la pièce *Murs Murs*, basée sur le livre de Pascale Jamoule, en partenariat avec l'ASBL Le Grain qui évoque différentes formes d'emprise et aborde avec le public les possibilités de « déprise ».
- Organisation d'ateliers de broderie et de slogans pour compléter l'équipement « manifestation » du CVFE.
- Participation et co-organisation de la septième édition de la Cycloparade, qui s'est élancée pour la première fois depuis l'esplanade du B3 sous un soleil radieux et a rassemblé plus d'un millier de personnes.

17 octobre

Le CVFE a participé à la journée d'action organisée par le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) à Namur.

SOFFT s'est rendu à la mobilisation avec des participantes de différentes filières. L'Education Permanente y a animé un atelier sur les dangers de l'extrême-droite





25 novembre

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes et aux minorités de genre, le CVFE a proposé un programme d'activités :

- Le vernissage du tissage « Libère ta voix » entamé le 8 mars et finalisé en novembre pour être exposé au CVFE et ailleurs.
- Une soirée stand-up proposée par le groupe des ateliers « humour ».
- Une conférence gesticulée sur le droit au logement.
- La participation annuelle à la manifestation nationale contre les violences faites aux femmes et aux minorités de genre où le CVFE s'est rendu en nombre pour marcher aux côtés de nombreuses associations de défense des droits des femmes fédérées par la plateforme Mirabal.



LE PROJET « COLLECTIVE »

Depuis décembre 2021, le CVFE travaille en partenariat avec Solidarité Femmes à La Louvière et le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales à Bruxelles dans le cadre d'un appel à projet visant à « reconnaitre des collectifs d'associations luttant contre les violences faites aux femmes ». Dans ce contexte, les 3 associations liées par leurs histoires militantes respectives et leurs expertises complémentaires sont à l'initiative de deux projets :

1. Un projet de prévention des violences dans les relations amoureuses chez les jeunes : CRUSH - Pour des relations amoureuses saines et égalitaires chez les jeunes.

2. Un projet de plaidoyer commun : Plaidoyer pour une politique intégrée d'accompagnement et de protection des victimes adultes et enfants de violences conjugales et intrafamiliales (VCI)

CRUSH - Pour des relations amoureuses saines et égalitaires chez les jeunes

Pour rappel, chaque année la Collective établit des partenariats avec des organismes de jeunesse (Maisons de Jeunes ou AMO) sur les territoires d'action des 3 associations en vue de coconstruire et d'implémenter :

- Un dispositif de formation visant à outiller les équipes des structures partenaires à aborder et promouvoir les relations amoureuses saines et égalitaires, détecter, protéger/responsabiliser et orienter les jeunes victimes, auteurs et témoins de violences dans les relations amoureuses ;
- Un dispositif d'animation à finalité créative visant à permettre aux jeunes membres des structures partenaires de se questionner sur les injonctions basées sur le genre et leurs impacts sur leurs relations, développer des clefs de compréhension des violences dans les relations amoureuses, identifier des ressources, et enfin s'exprimer sur les relations amoureuses.



En 2024, la « saison 2 » de CRUSH s'est clôturée. Elle rassemblait 4 structures, soit 26 professionnel·le·s formé·e·s et 22 jeunes touché·e·s. 2024 a permis d'améliorer les dispositifs et plus particulièrement de renforcer le travail autour des masculinités et discours masculinistes. En effet, grâce à une subvention dans le cadre d'un appel à projets Alter Egales, une journée de formation a été créée pour aborder la responsabilisation des jeunes auteurs en collaboration avec Praxis et les masculinités et discours masculinistes en collaboration avec le Monde Selon les Femmes. Le dispositif de formation CRUSH complété par cette journée a été testé auprès de structures de jeunesse et aide à la jeunesse à l'automne 2024 et a reçu une évaluation unanimement positive. De plus, un jeu a également été créé pour aborder les masculinités, les discours masculinistes et les relations amoureuses avec les jeunes.

Enfin, le dernier trimestre 2024 a permis d'évaluer les deux premières saisons de CRUSH afin de proposer un nouveau format, plus adapté pour la dernière saison.

Plaidoyer pour une politique intégrée d'accompagnement et de protection des victimes adultes et enfants de violences conjugales et intrafamiliales (VCI)

En 2024, la Collective a également avancé sur le projet de plaidoyer commun. Les équipes et directions des trois associations se sont rencontrées autour des trois thématiques du plaidoyer pour identifier les recommandations à porter. Cela a mené à reformuler les thématiques pour mieux en rendre compte. Ce plaidoyer se concentre donc autour des thématiques suivantes :

1. La discrimination institutionnelle envers les femmes victimes de VCI en parcours migratoire ;

2. Le non-respect des principes de précaution et de protection des victimes adultes et enfants lors d'une séparation en contexte de VCI ;

3. L'utilisation infondée du concept d'aliénation parentale dans le cadre d'une séparation en contexte de VCI.

A l'automne 2024, la première version du plaidoyer était finalisée et a pu être bonifiée par des associations spécialisées, dont le Collectif des Femmes et la Clinique du Lien du SMAJ. Pour aller plus loin, la Collective a souhaité présenter et mettre le plaidoyer en discussion avec les acteur.rices de terrain et représentant.es politiques concerné.es par nos thématiques, avant sa publication.



Le 25 novembre 2024, la collective a donc organisé, avec le soutien du Ministre Yves Coppieters, une table ronde au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en vue de présenter le plaidoyer, le bonifier et identifier les leviers de mise en action. Cet évènement qui rassemblait plus de 70 personnes a permis de consolider le plaidoyer qui a été enrichi des propositions des participant·e·s.

La version finale sera publiée et diffusée en 2025 et la Collective s'engage à faire vivre ce plaidoyer pour que les gouvernements s'emparent de recommandations et développent une politique intégrée d'accompagnement et de protection des victimes adultes et enfants de violences conjugales et intrafamiliales.

LE PROJET « UN AIR DE FAMILLE »

En 2024, le projet de soutien familial « Un Air de Famille » a poursuivi son développement, enrichissant progressivement (par essai-erreur) sa palette d'activités, élargissant son public, affinant son approche et consolidant son équipe.

Ainsi, tout au long de l'année, « Un Air de Famille » a proposé les mercredis après-midi, une série de 23 ateliers sous différents formats, rencontrant divers objectifs pour différents publics :

- Les ateliers « Grandir Ensemble » : animations lors desquelles les enfants et leurs parents partagent ensemble et avec d'autres familles, de ludiques moments de complicité. Chaque atelier porte sur un thème spécifique (cuisine, lecture, promenade…) ayant pour objectif commun de vivre de nouvelles expériences fondatrices de liens et de nouveaux souvenirs en famille.



- Le « Café des Femmes » : initié par SOFFT, le café est organisé une fois par mois et propose des animations lors desquelles les femmes se ressourcent en participant à un atelier créatif ou de bien-être en parallèle duquel, le Traversier mais aussi « Education-Environnement » et « Alternative Formation » proposent aux enfants diverses animations allant de la lecture aux balades, en passant par les jeux de société.

- L'atelier « Mamans sans tabous » : espace d'échange au sein duquel les mères peuvent partager leur quotidien et leurs galères de maman. En parallèle, les enfants sont accueillis et profitent d'une animation ludique.

2024 a également été marquée par l'organisation de deux stages musicaux enfants-parents, deux sorties pendant les vacances d'été, un spectacle bébés-parents et enfin, une permanence mensuelle de séances individuelles de psychoéducation à destination des parents souhaitant mieux comprendre les défis spécifiquement rencontrés par leurs enfants.

Au fil des échanges avec les participant.es, ce projet au départ uniquement destiné à soutenir les familles évoluant dans des contextes de violences conjugales/intrafamiliales et de précarité socioéconomique s'est petit à petit élargi à toute famille en recherche de soutien. Cette ouverture a permis la naissance d'une réelle mixité dans certaines activités.

« Un Air de Famille » se définit comme créateur d'espaces de ressourcement et de rencontre pour mères, enfants et familles, favorisant le lien sans suivi psycho-social. Ce projet repose sur une approche féministe intersectionnelle et enfantiste, qui déconstruit les systèmes de domination et soutient des modes d'éducation égalitaire. Il se veut inclusif de toutes les familles. L'équipe veille ainsi à soutenir les mères vers plus d'autonomie, à donner une vraie place aux enfants et à porter une approche non violente des relations au sein de tout le système familial.

En 2024, ce projet (soutenu par le Fonds Social Européen) a attiré un total de 99 personnes relevant de 41 familles (dont 57 enfants, 40 mamans et 2 papas) ayant participé le plus souvent à plusieurs de nos activités.

L'ensemble de ce projet est concrètement porté par une équipe constituée d'une professionnelle de chaque département du CVFE (Traversier, EP, Accueil/Hébergement et SOFFT) ainsi que d'un chargé de projet coordonnant le travail au quotidien. Il s'agit donc d'un projet réellement transversal, riche des connaissances et des bonnes pratiques des différentes entités qui composent l'association et disposent d'une expérience singulière dans l'accompagnement d'enfants et/ou de parents.

LE PÔLE DE RESSOURCES SPÉCIALISÉES EN VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

2024 a vu le lancement de l'ASBL « Le Pôle de Ressources ». Pour rappel, ses membres fondateurs sont le CVFE, Solidarité femmes et Praxis. Le CPVCF (Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales de Bruxelles) a été sollicité pour se joindre à la création de cette ASBL et en fait désormais partie. La mise en place et l'opérationnalisation de cette toute nouvelle ASBL a mobilisé l'ensemble des membres. Pas moins de 10 réunions de l'organe d'administration ont été nécessaires pour permettre à cette ASBL de se familiariser avec les nouvelles données administratives, financières et de gestion.

L'ASBL coordonne, avec ses membres-partenaires, la mise en œuvre de différents axes de travail, à savoir :

- La gestion de la Ligne d'écoute, du site écouteviolencesconjugales.be, du tchat, de la messagerie en ligne et de l'application « App'Elles ».
- L'organisation des modules de formation à destination des professionnel.les sur l'ensemble du territoire francophone.
- Le pilotage du dispositif interdisciplinaire liégeois DIVICo (dispositif de soutien et de protection des personnes victimes en situation critique de violences dans le couple) lancé officiellement par la Ville de Liège en septembre 2023.

Le CVFE participe à l'ensemble des missions du Pôle et à son développement.

Le CVFE a assuré les plages dédiées à l'écoute violences conjugales via le 0800 30 030.

La majorité des appels proviennent de personnes victimes de violences conjugales : 22% des appels proviennent du réseau (proche ou professionnel), 2% des appels proviennent des auteur·e·s de violences conjugales.

Le CVFE a également assuré 39 journées de formations pour les professionnel·le·s.

En 2024, un colloque présentant les impacts, retombées et défis liés au projet DIVICo s'est tenu le 12 novembre à la Cité Miroir. Le CVFE a été invité à présenter l'implication du réseau Psycho-Médico-Social du DIVICo de l'arrondissement de Liège.

Le rapport d'activités global de cette nouvelle ASBL est consultable sur le site de l'ASBL (https://www.ecouteviolencesconjugales.be/).





LES SERVICES TRANVERSAUX

En 2024, le CVFE a travaillé sur une nouvelle organisation de ses services transversaux. Ils comportent sept pôles d'activités interconnectés : un secrétariat général, un service administratif financier et de l'emploi (SAFE), un service infrastructure et économat, un service interne de prévention et de protection au travail (SIPPT), un service informatique, un service communication et un service d'entretien.

LE SAFE

Le SAFE gère l'ensemble des tâches liées au respect des obligations administratives et financières de l'ASBL. Pour y parvenir, l'équipe a mis au point une série de procédures internes afin de garantir le bon fonctionnement des dispositifs.

En étroite collaboration avec l'organe de pilotage inter-départements, une politique de formation au sein du CVFE a également vu le jour en 2024. Cette politique fixe les grands principes et les règles organisationnelles des formations des travailleuses.

LE SERVICE INFRASTRUCTURE ET ECONOMAT

Ce service a été sollicité durant l'année 2024 dans le cadre de chantiers de rénovation, d'aménagement et de transformation des bâtiments. Pour les mener à bien, c'est toute une équipe qui a été sollicitée en termes de suivi et coordination.

LE SIPPT

Le service a poursuivi son travail en 2024 dans l'élaboration, la programmation, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de gestion des risques. Les suivis des dossiers ont été assurés au sein du Comité de protection et de prévention du travail mais également avec la conseillère en prévention interne. 2024 a été une année chargée vu les nombreux chantiers liés aux infrastructures et aux suivis du quotidien à assurer.

LE SERVICE COMMUNICATION

Le CVFE dispose de plusieurs canaux de communication lui permettant de diffuser des informations aussi bien à l'interne pour les travailleuses qu'à l'externe pour toucher ses publics et diffuser diverses informations relevant de l'organisation d'activités, d'offres d'emploi ou du contenu informatif sur les questions des violences.

En interne :

- Des « Flash Info » ont été envoyés à l'ensemble des membres du personnel afin de les informer des dernières actualités concernant le CVFE.
- La newsletter trimestrielle qui permet de faire un retour global sur les activités menées pendant cette période mais aussi d'annoncer les projets et évènements à venir a permis de visibiliser les dynamiques transversales et ce qui se passe au sein des différents départements.
- Sharepoint (Intranet du CVFE) a permis de centraliser les informations utiles à l'ensemble du personnel : répertoire des contacts internes, documents, procédures administratives, actualités.

En externe

- Les sites webs du CVFE et de SOFFT assurent la communication des activités stables, la diffusion des publications, informations et ressources utiles aux utilisatrices.
- Les réseaux sociaux permettent de communiquer quotidiennement sur les activités ponctuelles, les appels à mobilisation, les offres d'emploi ou de revenir sur les activités réalisées. Le CVFE ainsi que SOFFT disposent de leurs propres réseaux sociaux et sont présents sur Facebook, Instagram et Linkedin.

Quelques chiffres

Facebook CVFE

- Couverture : 80 041 (augmentation de 182,29% par rapport 2023)
- Nouveaux·lles followers actif·ve·s : 526 (augmentation de 10,50% par rapport à 2023)
- Nombre de publications : 163 (diminution de 17,26% par rapport à 2023)
- Visites de la page : 31 703 (augmentation de 103,22% par rapport à 2023)

Instagram CVFE

- Couverture : 15 522 (augmentation de 209,41% par rapport à 2023)
- Nouveaux·lles followers : 542 (augmentation de 236,68% par rapport à 2023)
- Nombre de publications : 104 (augmentation de 82, 46% par rapport 2023)
- Nombre de storys : 494 (augmentation de 182,29% par rapport à 2023)
- Visites de la page : 4452 (augmentation de 85 ;50% par rapport à 2023)

Site CVFE

- Utilisateur·trice·s : 99 000 (augmentation de 97,14% par rapport à 2023)
- Nouvaux·elles utilisateur·trice·s : 98 000 (augmentation de 118, 42% par rapport à 2023)
- Vues : 193 000 (augmentation de 130% par rapport à 2023)
- Durée moyenne de visite : 53 secondes (diminution de 14,52% par rapport à 2023)

Facebook SOFFT

- Ouverture : 166 187 (augmentation de 75,3% par rapport à 2023)
- Nouveaux·lles followers actif·ve·s : 401 (augmentation de 26,47% par rapport à 2023)
- Nombre de publications : 163 (diminution de 62% par rapport à 2023)
- Visites de la page : 19794 (augmentation de 49,94% par rapport à 2023)

Instagram SOFFT

- Couverture : 6417 (augmentation de 277, 47% par rapport à 2023)
- Nouveaux·lles followers : 41 (diminution de 83,33% par rapport à 2023)
- Nombre de publications : 14 (augmentation de 40% par rapport à 2023)
- Nombre de storys : 31 (diminution de 40% par rapport à 2023)
- Visites de la page : 573 (augmentation de 32,64% par rapport à 2023)

Ces chiffres montrent une croissance marquée sur toutes les plateformes, avec des augmentations de la couverture, des abonnements et des visites, notamment pour les pages du CVFE. Bien que le nombre de posts sur les réseaux de SOFFT soit moins élevé que l'année passée, il est important de noter que les autres critères montrent un engagement et une couverture en hausse. Globalement, les résultats témoignent d'une bonne visibilité du CVFE et de SOFFT même lorsque certains indicateurs sont à la baisse.

LE SERVICE INFORMATIQUE

Le service informatique gère l'ensemble des outils numériques, la téléphonie et le matériel technique de l'ensemble du CVFE. Cela représente un travail conséquent notamment en termes de mise à jour et de maintenance.

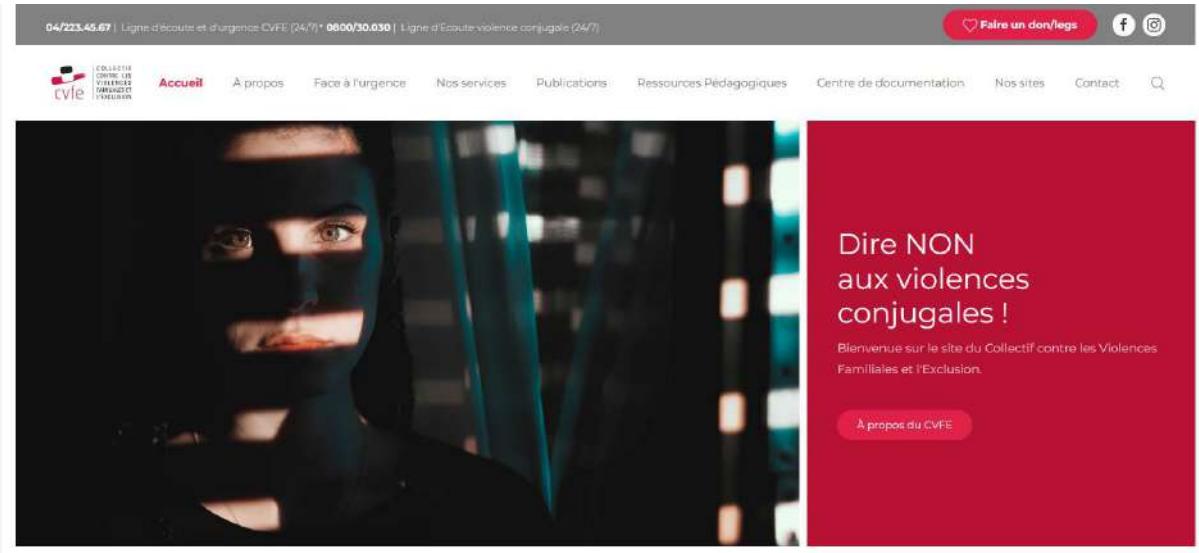
En 2024, les principaux dossiers sont les suivants :

- Fichiers de prestations (mise à jour et modification du fichier de prestations en janvier et en mai, adaptation des fichiers de prestations suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement de travail le 1er janvier 2025).

- Maintenance du parc informatique (installation, remplacement et dépannage ponctuel du matériel, mises à jour régulières des applications, migration de l'ensemble des postes de travail de Windows 10 vers Windows 11).

- Téléphonie (changement de contrat pour tous les téléphones mobiles vers Orange qui entraine une économie considérable, passage à un autre opérateur, signature des bons de commande par la Ville de Liège pour la migration de la téléphonie des implantations de l'AH vers Proximus, avec une installation prévue en 2025). Le Pôle de Ressources a repris la gestion de ses propres lignes téléphoniques.

- Web (mise à jour régulière des serveurs et des applications hébergées, hébergement de plusieurs applications sur des serveurs loués).



LE SERVICE ENTRETIEN

Actuellement, l'équipe est composée de trois personnes en charge de l'entretien des bâtiments dont deux sous contrat Article 60 avec le CPAS de Liège et le CPAS de Visé. Ces fonctions sont très sollicitées étant donné le nombre d'infrastructures et leurs modalités d'utilisation. L'équipe assure le bien-être et le confort des équipes et des personnes accueillies au CVFE.

Perspectives

L'année 2025 commencera par l'implémentation du nouveau règlement de travail au sein de chaque département. Pour ce faire, une foire aux questions sera établie au fur et à mesure de situations/questions particulières rencontrées.

Le plan de formation du CVFE devra également être élaboré tenant compte des besoins spécifiques rencontrés par chaque travailleuse et des temps de formation collectifs proposés.

Au niveau des infrastructures, les différents chantiers entamés sont finalisés ou en voie de l'être. Des travaux au Refuge sont à l'agenda, ils portent sur une extension des espaces de vie communautaire, l'amélioration de l'accessibilité et de la sécurité et l'ajout de bureaux pour l'équipe.

2025 sera surtout consacrée à l'amélioration des espaces de travail et à la mise en place de mesures pour favoriser le bien-être au travail.

Glossaire des associations, institutions, personnes citées dans ce rapport d'annuel

A

âgo ASBL, association d'éducation permanente à destination des personnes âgées, Bruxelles

ALEAP, fédération d'employeurs et sectorielle qui a pour objet de regrouper des associations qui développent ou soutiennent des actions d'insertion sociale, socioprofessionnelle ou d'intégration, Namur

Alternative Formation, Centre d'Insertion socio-professionnelle, Liège

AMA, Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri, Bruxelles/Namur

ARCA, Fédération wallonne de services d'accueil et d'hébergement, Liège

B

B3, Centre de ressources et de créativité de la Province de Liège

Bibliothèque du Nord, quartier Saint-Léonard, Liège

Bibliothèque Léonie La Fontaine, Université des femmes, Bruxelles

C

Calif, Coordination d'Associations liégeoises d'insertion et de formation, Liège

Cap Care ASBL, Au service des professionnel·les des secteurs de la santé et de l'accompagnement, Namur/Liège

CHR de la Citadelle, Centre hospitalier régional de la Citadelle, Liège

Cité miroir, lieu de débat, d'éducation et de culture, Liège

Clairs Vallons, centre médical pédiatrique, Louvain-la-Neuve

CPAS, Centre public d'action sociale, Liège et Visé

CPVCF, Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales, Bruxelles

CPVS, Centre de Prise en charge des Violences sexuelles, Chênée

CRIPEL, Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Etrangères ou d'origine étrangère de Liège

Croix Rouge de Liège

D

D'une certaine gaieté ASBL, association culturelle, Liège

DIVICo, Dispositif interdisciplinaire de lutte contre les violences dans le couple, Liège/Brabant wallon

E

Education Environnement ASBL, association en lien avec la nature et l'environnement, Liège

Espaces de Libertés, magazine du Centre d'Action Laïque

F

FESEFA, Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes, Bruxelles

FILE, fédération des initiatives locales pour l'enfance, Louvain-la-Neuve

Financité, ASBL pluraliste composée de citoyen.nes et d'organisations, Bruxelles/Liège/Charleroi

G

Gasparotto Lissa, artiste liégeoise

Graffiti ASBL, Centre d'expression et de créativité, Liège

I

ilo citoyen ASBL, outilthèque du Centre culturel Chiroux, Liège

Interra ASBL, association culturelle, Liège

L

L'Observatoire ASBL, revue trimestrielle créatrice d'échanges et de transversalité dans le social, Liège

La Cible ASBL, association qui lutte contre l'extrême droite, Liège

La clinique du lien du SMAJ, Service d'aide aux justiciables de l'arrondissement judiciaire du Luxembourg - division Marche

Le Collectif des Femmes, centre d'Insertion Socioprofessionnelle, d'Éducation Permanente, espace d'Expression et de Créativité, Louvain-la-Neuve

Le Grain ASBL, atelier de pédagogie sociale, Bruxelles

Le Goff Mylène, coordinatrice Université des femmes

Le Monde selon les Femmes, ONG féministe, Bruxelles

Les Territoires de la Mémoire, Centre d'éducation à la résistance et à la citoyenneté, Liège

Lex Leodii, cercle d'étudiantes en droit de l'ULiège

M

Mansour Sandrine, chercheuse franco-palestinienne

Mont Légia, hôpital du Groupe santé CHC, Liège

Moya Mel, autrice et rappeuse belge

O

ONE, Office de la naissance et de l'enfance

OXO ASBL (anciennement Collectif OXO), collectif féministe qui propose des formations, des accompagnements d'équipe

P

Planning familial de Herstal

Planning Infor-Femmes, Liège

Pôle de Ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales, Liège

Praxis, service d'aide pour les auteur.es de violences conjugales et intrafamiliales, Liège/ Bruxelles/Charleroi

R

Resto du Cœur de Liège

RWLP, Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, Namur

S

SAJ, service d'aide à la jeunesse

Seconde Peau, service de soutien à la parentalité, Liège

Service proximité, Ville de Liège

Solidarité Femmes, refuge pour femmes victimes de violences, La Louvière

SOS Enfants, aide et prévention, Liège

SPJ, Service de protection de la jeunesse

T

Théâtre La Renaissance, Compagnie de théâtre-action, Seraing

Thibaud Chloé, autrice et journaliste française

U

Uliège, LabSET, centre d'expertise, recherche et formation/accompagnement

UNIA, institution publique interfédérale indépendante qui lutte contre la discrimination et promeut l'égalité, Bruxelles

Université des femmes, laboratoire de recherche, d'enseignement et de réflexions féministes sur la condition des femmes, Bruxelles

V

Vie féminine, mouvement de femmes pour les femmes, Bruxelles

Y

Yves Coppieters, Ministre du Gouvernement de la FWB en charge de la Santé, de l'Égalité des chances, des Droits des Femmes ; Ministre wallon en charge de la Santé, de l'Environnement, de l'Action sociale, de l'Économie sociale, du Handicap, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Égalité des chances, des Droits des Femmes

Z

Zilles Louise, enseignante et graphiste liégeoise

Zin TV, média d'action collective

REMERCIEMENTS

Il nous sera difficile de remercier toutes les personnes nous ayant soutenu cette année en raison de leur nombre important.

Nous voudrions remercier chaleureusement tous les soutiens publics, privés, associatifs et citoyens qui font confiance au CVFE. Nous sommes ravis, chaque année, de voir le nombre de ces soutiens augmenter, car outre le soutien financier ou matériel qu'ils nous apportent, ils nous donnent confiance dans la volonté de la société de s'associer à notre objet social.

Nous adressons donc nos plus sincères remerciements aux nombreux donateurs qui ont généreusement soutenu le CVFE cette année :

LES ŒUVRES DU SOIR - LE FONDS HOUTMAN

LES MAGASINS MAISONS DU MONDE

L'HOTEL IBIS STYLE GUILLEMINS

LA BOUTIQUE STYLEINTIME

LA COOPERATIVE CERA

LA BANQUE ALIMENTAIRE

LE CERCLE D'ETUDIANTES LEX LEODII

Nous tenons à remercier tous les citoyens et citoyennes qui soutiennent de façon ponctuelle ou régulière le CVFE.

MERCI !

SOUTIENS

POUVOIRS PUBLICS

FONDS SOCIAL EUROPÉN

.BE (FÉDÉRAL)

RÉGION WALLONNE

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

COCOF

PROVINCE DE LIÈGE

VILLE DE LIÈGE

AUTRES INSTANCES PUBLIQUES

ONE

FOREM

PRIVÉS

VIVA FOR LIFE

LOTERIE NATIONALE



COLLECTIF
CONTRE LES
VIOLENCES
FAMILIALES ET
L'EXCLUSION